



Copyright Thierry Fourmier
Métropole de Lyon

Regards 2018

une année d'activité
partenariale



Rapport d'activité soumis
à l'Assemblée générale
du 29 mars 2019

Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**



Copyright Thierry Fourmier
Métropole de Lyon



L'Agence d'urbanisme en 2018..... 4

Rapport moral du Président de l'Agence d'urbanisme

- > Un outil d'ingénierie d'intérêt public 6
- > Une gouvernance partenariale 8
- > Un programme d'activité partagé 10
- > Une structure en réseaux 12
- > La 39^e, une rencontre designée et innovante 14
- > La 40^{aine}, une histoire urbaine et humaine 16
- > Un *Serious game* pour imaginer le futur 20



SOMMAIRE 2018

L'activité en 6 chapitres 22

Propos introductif du Directeur général de l'Agence d'urbanisme

- > 1. Innovation, ressources et réseaux 24
- > 2. Observation des territoires et observatoires 28
- > 3. Approches et stratégies métropolitaines 32
- > 4. Planification locale 36
- > 5. Projets urbains et périurbains 40
- > 6. Activités internationales 44

Inventaire des productions 48

Publications et missions d'appui aux membres et partenaires

L'Agence, 40 années d'existence

Michel Le Faou

*Président de l'Agence d'urbanisme,
Adjoint au maire de Lyon,
Vice-président de la Métropole de Lyon,
en charge de l'urbanisme
et du renouvellement urbain,
de l'habitat et du cadre de vie*

*avec Jean Frébault, directeur général
de l'Agence d'urbanisme de 1979 à 1988*



Se rappeler le chemin suivi...

Il y a 40 ans de cela, une génération d'élus issue des municipales de 1977, a souhaité la création d'une agence d'urbanisme pour apporter des idées nouvelles. « Le gigantisme était de règle » et « l'urbanisme inaccessible au citoyen normal » pour reprendre les propos d'alors...

Ainsi notre Agence d'urbanisme est née afin de « ré-enchanter l'avenir ».

Pour célébrer ce 40^e anniversaire, une exposition a permis de retracer notre histoire, en rappelant par période l'esprit du temps, la vie des territoires, les grands projets, les propositions de l'Agence... Cela nous avons pu le faire en plongeant dans l'extrême richesse de nos archives.

Cette exposition permet de comprendre :

- Comment l'histoire de l'Agence d'urbanisme est marquée par un contexte général, d'abord national et très vite international, qui a rejailli sur elle et ses travaux ;
- Comment son histoire est liée à la construction d'une agglomération maintenant Métropole et comment par ses études, elle en a inspiré de nombreux projets ;
- Enfin comment elle a progressivement pris sa place au sein du vaste territoire que nous appelons l'aire métropolitaine, dont nous avons pris le nom en 2015.

Il faut se rappeler qu'en 2001, notre tour de table était encore réduit à 6 membres. En 2018, avec l'Agence régionale de

santé et la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, la quarantaine n'est pas que notre âge, c'est aussi la dizaine de notre partenariat !

L'Agence d'urbanisme est aussi une formidable aventure humaine !

Quelques panneaux ne peuvent pas tout dire et encore moins rendre hommage à chacune et chacun de celles et de ceux qui, par leur travail, ont permis, permettent encore, à l'Agence d'urbanisme de satisfaire les objectifs qui lui ont été assignés.

Quelques 350 collaborateurs ont été dénombrés qui, pendant quelques mois, quelques années, voire quelques décennies, ont oeuvré avec conscience et professionnalisme. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés.

Cette aventure est aussi celle de quelques-uns plus emblématiques car aux responsabilités : Jean Rigaud, Henry Chabert, François-Noël Buffet, Gilles Buna, pour les présidents, Jean Frébault, Gérard Blanc, Jean-Pierre Descombes, François Brégnac, Jean-Pierre Guillaumat et Olivier Frérot, pour les directeurs.

L'Agence d'urbanisme a toujours l'ambition de ré-enchanter l'avenir !

Avons-nous été en 2018 au rendez-vous de cette ambition de ré-enchanter l'avenir ? Oui, sans aucun doute !

Une première illustration est la démarche qui a pris pour nom « métropole 2040 ». Après des années marquées par la mise en place des cadres d'action permettant de traduire le projet territorial de

l'agglomération voté en 2010, l'Agence a pu cette année engager un processus de travail à visée prospective « post-2030 ».

Il s'est agi de décrypter nos territoires, de mettre en controverse nos certitudes mais aussi d'identifier des questions majeures pour ce lendemain qui semble si lointain... alors même que 1998 n'est qu'hier pour nous tous. Cet horizon de temps, 2040, est finalement très proche, et nous devons tous rapidement nous y préparer.

L'innovation a été surtout de concevoir un « serious game » qui permet de produire et de partager des idées nouvelles pour mettre en scène le territoire en 2040. Nous nous emploierons en 2019 à « mettre au jeu » un public varié.

Une deuxième illustration est la prise en compte des 17 objectifs du développement durable de l'ONU, que nous expérimentons aux côtés de la commune de Saint-Fons. Il s'agit là de bâtir une feuille de route afin de rendre le territoire durable et résilient face aux transitions actuelles. Loin d'un exercice dogmatique et détaché de la réalité, c'est une démarche co-construite et programmatique qui associe les acteurs sociaux, économiques, associatifs, institutionnels... et bien entendu les habitants. Cela amène à regarder et à parler autrement d'un territoire confronté à de multiples vulnérabilités.

Cette expérience nous ouvre un nouvel horizon, celui d'actions inscrites dans une responsabilité bien plus large que nos préoccupations du moment. Elle dessine un socle de finalités (attractivité et

RAPPORT MORAL 2018

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise



résilience, cohésion sociale et bien-être, préservation de l'environnement et gestion des ressources) que nous pouvons aisément partager. Il y a là une source de renouveau de l'action publique que nous espérons décliner et mettre en œuvre, en enrichissant encore nos compétences et nos savoir-faire.

Interroger l'avenir, cela vaut aussi pour l'Agence d'urbanisme !

Notre histoire est riche et notre chemin a été bien tracé par nos *élus fondateurs*. Si la vision d'alors «un centre d'observation, de réflexion et de proposition... une structure de dialogue... une maison d'une réelle transparence...» reste notre ADN, elle ne fige pas notre évolution. Notre avenir passe par notre capacité à nous adapter dans un environnement en profond changement.

De notre histoire, nous pouvons retenir des enseignements :

D'abord c'est en nous saisissant régulièrement de nouveaux outils, en développant de nouvelles compétences, en portant de nouveaux regards, que nous gardons de l'intérêt pour tous. C'est la cas avec nos travaux sur la santé, l'insertion, le sport, l'agriculture...

Comme l'a souligné le Président de la FNAU, Jean Rottner, lors de la 39^e rencontre des Agences d'urbanisme, notre nom est réducteur et l'urbanisme est trop souvent compris comme normatif.

J'en profite pour rassurer celles et ceux qui s'interrogent sur ce que nous ferons après l'approbation du PLU-H. Si ce

dossier emblématique, dont la qualité a été soulignée par la Commission d'enquête publique, a occupé jusqu'à 30% de notre activité de 2013 à 2016, il ne représente déjà plus que 10% de notre programme de travail depuis l'année dernière. Nous sommes donc déjà dans « l'après » et les missions ne manquent pas.

Ensuite ce sont nos savoir-faire, pour traiter les échelles et intégrer le temps, pour croiser et territorialiser les politiques publiques, pour mettre en dialogue et rapprocher les acteurs, qui sont nos principaux marqueurs. De là vient ce qui nous distingue des collectivités et des bureaux d'études.

Enfin c'est bien par ce que nous sommes restés «un instrument à la disposition des détenteurs du pouvoir urbain», pour reprendre les termes de l'époque, un outil technique qui a su se montrer utile et conseiller les élus dans la définition des politiques publiques et la mise en œuvre de leurs projets, sans s'arroger la décision, qui doit rester politique, que nous sommes encore là.

Toujours faire preuve d'audace, pour rester au devant des attentes

Tant dans les propos du Président de la FNAU, en conclusion de la dernière rencontre des Agences d'urbanisme («Elles sont là pour enrichir la perception des élus avec pertinence, et même impertinence, et permettre d'envisager l'avenir autrement. Il faut leur permettre d'avoir une parole audacieuse»), que dans ceux du Président de la Métropole de Lyon, David Kimelfeld, lors de notre cérémonie des vœux

(«je vous encourage à garder, le plus longtemps possible, votre capacité à venir perturber nos certitudes, à rester ce poil à gratter qui aide à penser autrement.»), il y a convergence de vue et d'attente... Pour penser l'avenir de l'Agence d'urbanisme, nous devons donc faire preuve d'audace. C'est à cette tâche que j'appelle à travailler dès 2019, afin de préparer l'Agence d'urbanisme au prochain mandat.

Je remercie nos membres et partenaires, élus et techniciens, de leur confiance et de leur soutien renouvelés.

Je salue chaleureusement le personnel pour le travail accompli et son engagement pour poursuivre la belle histoire de l'Agence d'urbanisme.

Je conclurai mon propos par un extrait du rapport moral de Jean Rigaud, qui figure dans le premier rapport d'activité de l'Agence d'urbanisme : *Préparer pour les générations à venir le développement harmonieux de la Cité, exige le plus large esprit de concorde et fait appel à une certaine éthique s'appuyant sur des valeurs esthétiques et morales*. Cette citation est le fil directeur de ce 40^e rapport d'activité, vous le constaterez notamment dans le choix photographique.

Michel Le Faou
Président de l'Agence d'urbanisme

> Un outil d'ingénierie d'intérêt public dont les activités contribuent ...



Adhérer
(cotisation)

Une Agence d'urbanisme

Une ingénierie d'intérêt public au service des territoires et des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise

Les instances associatives

Un fonctionnement partenarial associant 41 collectivités et structures publiques de l'aire métropolitaine lyonnaise

Copyright T. Fournier - Métropole de Lyon

Une Agence d'urbanisme est créée par les collectivités d'un territoire qui souhaitent disposer d'un outil commun qui facilite l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets et une plus forte cohérence des politiques qu'elles mènent. Elles font ainsi le choix de partager des compétences et des ressources techniques.

Une Agence d'urbanisme a pour missions (art. L132-6 du Code de l'urbanisme, loi 2014-366 du 24 mars 2014) :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Sa forme juridique est celle de l'association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Peuvent être membres de l'Agence d'urbanisme, l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les établissements publics ainsi que les autres personnes morales de droit public qui contribuent, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Les membres sont regroupés en 3 collèges. Ils versent une cotisation annuelle et disposent du droit de participation et de vote aux instances.

L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration, dont sont issus le Président et les administrateurs du Bureau.

Des personnes morales de droit public ou de droit privé, chargées d'une mission d'intérêt général en lien directement ou indirectement avec l'aménagement et le développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise peuvent bénéficier du statut de « personne associée » (4^e collège).



... à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise

Missionner
(subvention)

Un programme d'activité partenarial

contribuant à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise

Contrats

... pour répondre aux besoins

Observations, analyses, études thématiques, documents de planification, projets et expertises urbaines, diffusion des connaissances, animation territoriale, R&D...

L'Agence d'urbanisme définit les activités qu'elle mène avec ses membres et selon les dispositions réglementaires en vigueur (notamment la note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme - ETL 1509571N). Elle les met en œuvre et en diffuse les résultats selon les modalités précisées par son Conseil d'administration.

Elle est autorisée à effectuer toutes actions se rattachant à son objet social, pouvant en favoriser la réalisation et contribuant, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise et cela pour son compte et celui de ses membres.

La structure économique de l'activité menée par l'Agence d'urbanisme et les modalités de son financement ont été redéfinies en 2015.

Les règles de fonctionnement ont été réunies dans un règlement intérieur, approuvé par le Conseil d'administration le 20 juin 2017. Ce document complète les statuts associatifs.

La préparation et le suivi du programme d'activité sont réalisés en rencontrant chaque membre et en l'associant à des temps d'échanges partenariaux. Ainsi le programme est le croisement des besoins de chacun et des intérêts collectifs, et ceci dans un souci de mutualisation et de rationalisation.

Les modalités d'engagement de chaque membre dans le programme, et notamment son financement à sa réalisation, sont précisées par convention. Chaque membre fixe librement chaque année le montant de la subvention qu'il entend verser selon l'intérêt qu'il porte aux activités du programme.

Les analyses juridiques menées en 2014 apparentent les Agences d'urbanisme à la notion de Service non économique d'intérêt général (SNEIG) et de la situer hors champs de la concurrence et de la réglementation des aides d'Etat.

Enfin, les membres peuvent contractualiser des études et des missions avec l'Agence d'urbanisme dans le cadre réglementaire du *in house*.

> Une gouvernance partenariale

■ 1^{er} collège réunissant les membres de droit

Métropole de Lyon
État
Département du Rhône
Sepal
Sytral
Epora
Pôle Métropolitain

■ 2^e collège Adhérents : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats mixtes de Scot (hors aggl. lyonnaise)

Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo
Communauté d'agglomération Grand Bassin de Bourg-en-Bresse
Communauté d'agglomération Porte de l'Isère
Communauté d'agglomération Vienne Condrieu agglomération
Communauté de communes de La Dombes
Communauté de communes de la Vallée du Garon
Communauté de communes des Monts du Lyonnais
Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
Communauté de communes du Pays de l'Arbresle
Commune de Bourgoin-Jallieu
Commune de Romans-sur-Isère
Commune de Tarare
Syndicat mixte du Scot de l'Ouest-lyonnais
Syndicat mixte du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné
Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône
Syndicat mixte du Scot du Beaujolais
Syndicat mixte du Scot du Nord-Isère
Syndicat mixte du Scot du Val de Saône-Dombes

■ 3^e collège Adhérents : communes et communautés de communes de l'agglomération lyonnaise, syndicats mixtes (hors Scot), établissements publics spécialisés, chambres consulaires et autres personnes morales de droit public

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Agence régionale de santé (depuis le 1^{er} janvier 2018)
Caisse des dépôts et consignations
Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne
Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône
Communauté de communes de l'Est lyonnais
Communauté de communes du Pays de l'Ozon
Commune de Lyon
Commune de Vaulx-en-Velin
Commune de Vénissieux
Commune de Villeurbanne
Grand Lyon Habitat
Lyon Métropole Habitat
Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage
Syndicat mixte Plaines Mont d'or

41 membres adhérents
et 9 partenaires associés
au titre du 4^e collège (1^{er} janvier 2019)

**L'Agence, outil
d'ingénierie publique
d'échelle métropolitaine
au service des territoires**

*Observation, études thématiques,
planification, projets urbains,
diffusion des connaissances,
animation territoriale,
recherche et innovation*



- **L'Assemblée générale** approuve les rapports sur l'activité, la gestion, les comptes annuels et la situation financière et morale de l'Association. Elle fixe également le montant des cotisations.

Elle se compose des représentants des membres de droit et adhérents. Chaque membre de droit dispose de 2 représentants à l'Assemblée générale, à l'exception de la Métropole de Lyon (20 représentants). Chaque membre adhérent dispose de 1 représentant à l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale a été renouvelée le 29 mars 2016. Elle est composée de 66 personnes (1^{er} janvier 2019) et est réunie deux fois par an.

- **Le Conseil d'administration** est l'organe de décision et de contrôle interne de l'Association. Il est composé de 24 administrateurs et se réunit 4 fois par an.

Chaque membre de droit dispose d'au moins 1 représentant au Conseil d'administration (6 pour la Métropole de Lyon, 2 pour l'Etat et 2 pour le Sepal). Il s'agit de Michel Le Faou, Karine Dognin-Sauze, Marc Grivel, Brigitte Jannot, Richard Llung et Xavier Odo pour la Métropole de Lyon, Françoise Noars et Joël Prillard, représentants du Préfet de Région, pour l'Etat, Christiane Agarrat pour le Département du Rhône, Jean-Yves Sécheresse et José Rodriguez pour le Sepal, Sarah Peillon pour le Sytral, Florence Hilaire pour Epora, Martine David pour le Pôle Métropolitain.

Les représentants du 2^e collège élisent en leur sein 5 administrateurs. Il s'agit d'Alain Servan pour la Ville de Tarare, Guy Rabuel pour la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, Thierry Quintard pour Vienne Condrieu agglomération, Nicole Papot pour la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle, Daniel Paccoud pour le Syndicat mixte du Scot du Beaujolais.

Les représentants du 3^e collège élisent en leur sein 5 administrateurs. Il s'agit d'Hubert Julien-Laferrière pour la Ville de Lyon, Stéphane Gomez pour la Ville de Vaulx-en-Velin, Jean-Philippe Choné pour la Communauté de communes du Pays de l'Ozon, Jérôme Sturla pour le Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage et Catherine Panassier pour Grand Lyon Habitat.

- **Le Président** de l'Association est Michel Le Faou, adjoint au Maire de Lyon, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme et du renouvellement urbain, de l'habitat et du cadre de vie.

- **Le Bureau** est composé du Président, du représentant du Préfet de Région et de 7 administrateurs élus. Il se réunit 4 fois par an :

- Marc Grivel, premier Vice-président,
- Daniel Paccoud, deuxième Vice-président,
- Guy Rabuel, troisième Vice-président,
- Richard Llung, Trésorier,
- Martine David, Trésorière adjointe,
- Karine Dognin-Sauze, Secrétaire,
- Hubert Julien-Laferrière, Secrétaire adjoint.

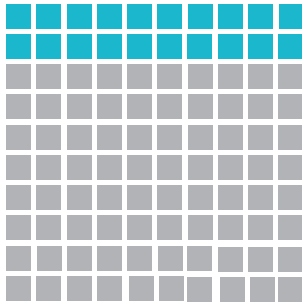
> Un programme d'activité partagé...

Principes fixés dans le règlement intérieur de l'association et sa délibération d'application

PROGRAMME PARTENARIAL

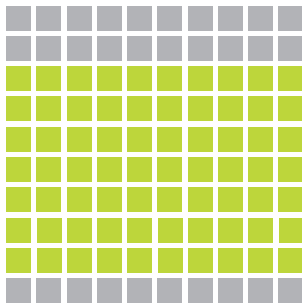
Part des activités dans le cadre...

... du socle commun



Le programme d'activité de l'Agence d'urbanisme identifie près de quarante lignes au titre du « socle commun ». Ces activités sont la base du partenariat qui associe les membres. Elles concernent pour moitié l'observation territoriale qui comprend la constitution, la gestion, la mise à disposition et l'analyse de données, mais aussi l'animation d'observatoires (économie, emploi-insertion, habitat, mobilité, cohésion sociale, agriculture et espaces naturels), et pour moitié les ressources documentaires, les supports de communication, les scènes d'échanges, l'implication dans les réseaux et la participation à des publications ou à des événements.

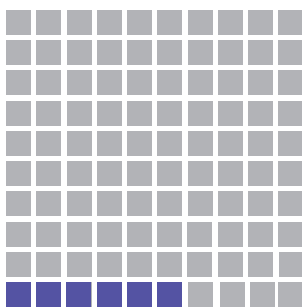
... des lignes d'études et de missions



Les lignes d'études et de missions menées par l'Agence d'urbanisme intéressent directement ou indirectement tout ou partie des membres dans les méthodes, le développement des compétences, les modalités partenariales d'élaboration, la mise en partage des résultats... L'Agence d'urbanisme en diffuse les résultats selon les modalités fixées par le Conseil d'administration.

Dans ce cadre, chaque membre a la possibilité de recourir aux savoirs et aux compétences de l'Agence d'urbanisme pour réaliser les études et les missions qui lui sont nécessaires pour élaborer ses politiques et mener à bien ses projets.

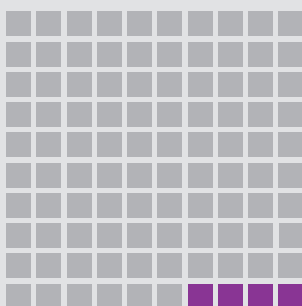
... des actions de développement



Le programme d'activité dégage une capacité de travail pour des projets identifiés par le Conseil d'administration comme nécessaires à la poursuite et au développement de l'Agence d'urbanisme : l'organisation d'un grand événement (comme en 2015 la 36^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme), le développement de nouvelles compétences ou de nouveaux outils, la réalisation de publications (comme le numéro de la collection Points Fnau sur l'expérience métropolitaine lyonnaise), l'amélioration du fonctionnement interne (notamment sur les aspects informatiques)... Il peut aussi s'agir de compléter d'autres lignes du programme au regard des enjeux sous-jacents.

CONTRATS

... des contrats



De façon limitée, l'Agence d'urbanisme réalise des contrats pour le compte d'un de ses membres ou d'un tiers (public ou privé). Dans ce cadre, il s'agit d'une prestation au profit du commanditaire et donc à son seul usage. Le Conseil d'administration reste décisionnaire quant au nombre et à la nature des contrats pouvant être engagés, qui doivent par ailleurs rester conformes à l'objet social et à la déontologie de l'Agence d'urbanisme. Pour les contrats avec ses membres, la réglementation du *in house* peut s'appliquer.

selon les besoins de chaque membre

...et modalités de fonctionnement et de financement

Ce socle commun représente près de 20% de l'activité (2 100 jours en 2018). La journée de travail est valorisée à 660 €.

Cette somme est financée pour moitié par les cotisations des membres (5 000 € pour les membres des 2^e et 3^e collèges, 25 000 € pour les membres du 1^{er} collège). Le Sepal, l'Etat et la Métropole de Lyon ont accepté de verser une cotisation majorée (jusqu'à 250 000 € pour la Métropole de Lyon). L'autre moitié provient d'une valorisation de 90 € de chaque journée de travail consacrée aux lignes d'études et de missions.

Le total des cotisations 2018 s'élève à 715 000 €.

L'ensemble des lignes d'études et de missions représente de l'ordre de 70% de l'activité (plus de 8 600 jours en 2018). Chaque journée de travail est valorisée à 750 €.

Chaque membre décide du montant de la subvention annuelle qu'il verse à l'Agence d'urbanisme. Pour cela il participe à la préparation du programme d'activités. Il porte à la connaissance de tous ses besoins et il manifeste son intérêt aux propositions des autres. Selon les attendus fixés, la charge de travail nécessaire à chaque ligne d'activité est identifiée. Il peut alors en assurer, seul ou avec d'autres, le financement.

Le total des subventions s'élève à 6 350 000 € en 2018.

Cette capacité de travail représente 6% de l'activité totale (700 jours en 2018). Elle est financée par une marge de 40 euros appliquée à chaque journée du socle commun et des lignes d'études et de missions. Elle est valorisée à 620 € la journée de travail.

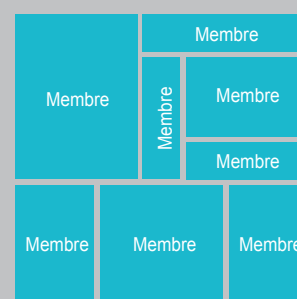
Les actions de développement sont discutées en Conseil d'administration et figurent dans le programme partenarial voté chaque année. Comme le reste de l'activité, elles font l'objet d'un suivi attentif, les résultats sont communiqués aux membres.

Les contrats spécifiques représentent de l'ordre de 2 à 5% de l'activité totale de l'Agence d'urbanisme (220 jours de travail, pour 220 000 €HT, en 2018).

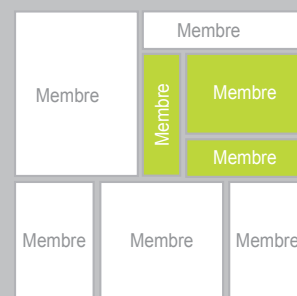
L'Agence d'urbanisme a mis en place une comptabilité analytique afin de garantir la «sectorisation» de cette part de l'activité. Une journée de travail est facturée de 750 à 900 euros HT, avec frais en sus selon les cas.

Le cadre partenarial

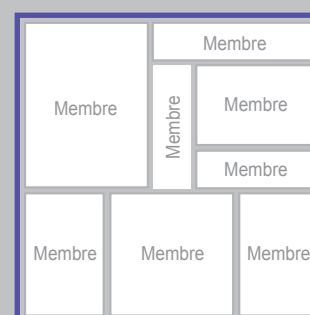
Tous les membres



Une partie des membres

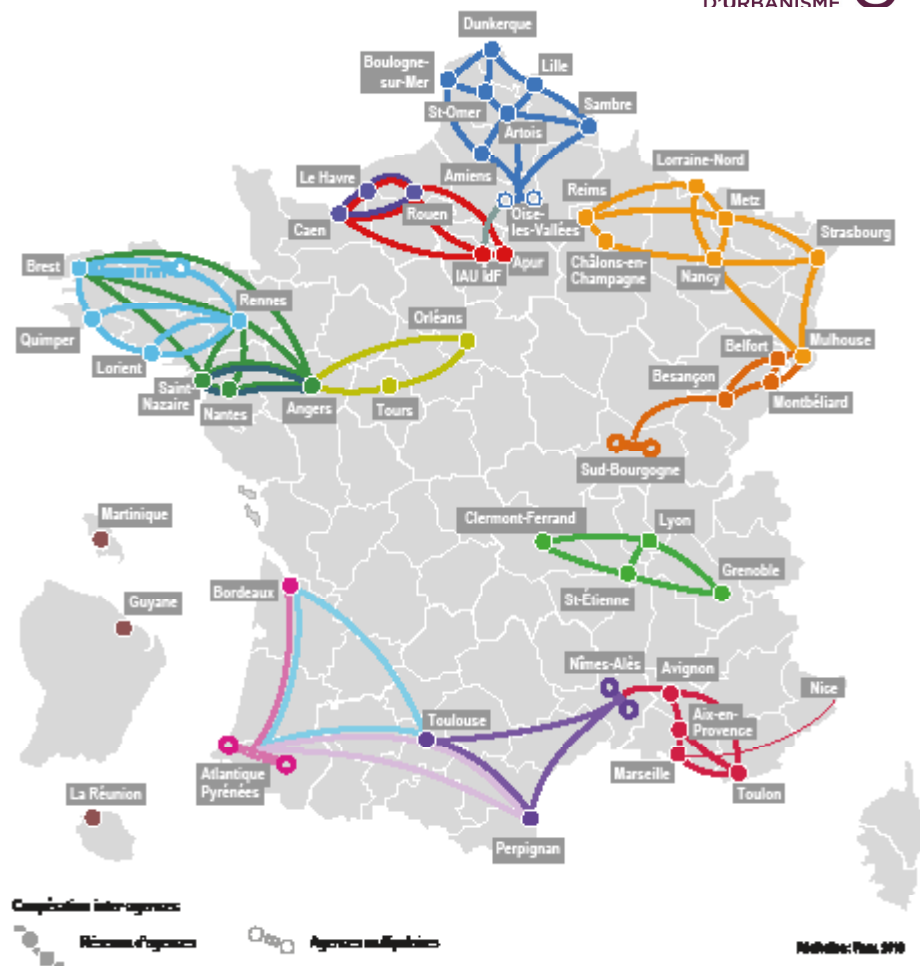


Le Conseil d'administration





Une structure en réseaux



Une présence renforcée au sein du réseau national des Agences d'urbanisme

L'Agence d'urbanisme de Lyon joue un rôle important auprès de la **Fnau** (Fédération nationale réunissant les 49 agences d'urbanisme répondant à l'art. L 132-6 du Code de l'urbanisme). Elle intervient fortement dans l'animation de scènes professionnelles, dans la rédaction de publications mais aussi dans l'appui aux échanges nationaux et internationaux qui engagent la fédération.

L'Agence d'urbanisme dispose d'un centre de ressources documentaires qui informe chaque semaine de l'actualité nationale et locale

La loi Elan est promulguée

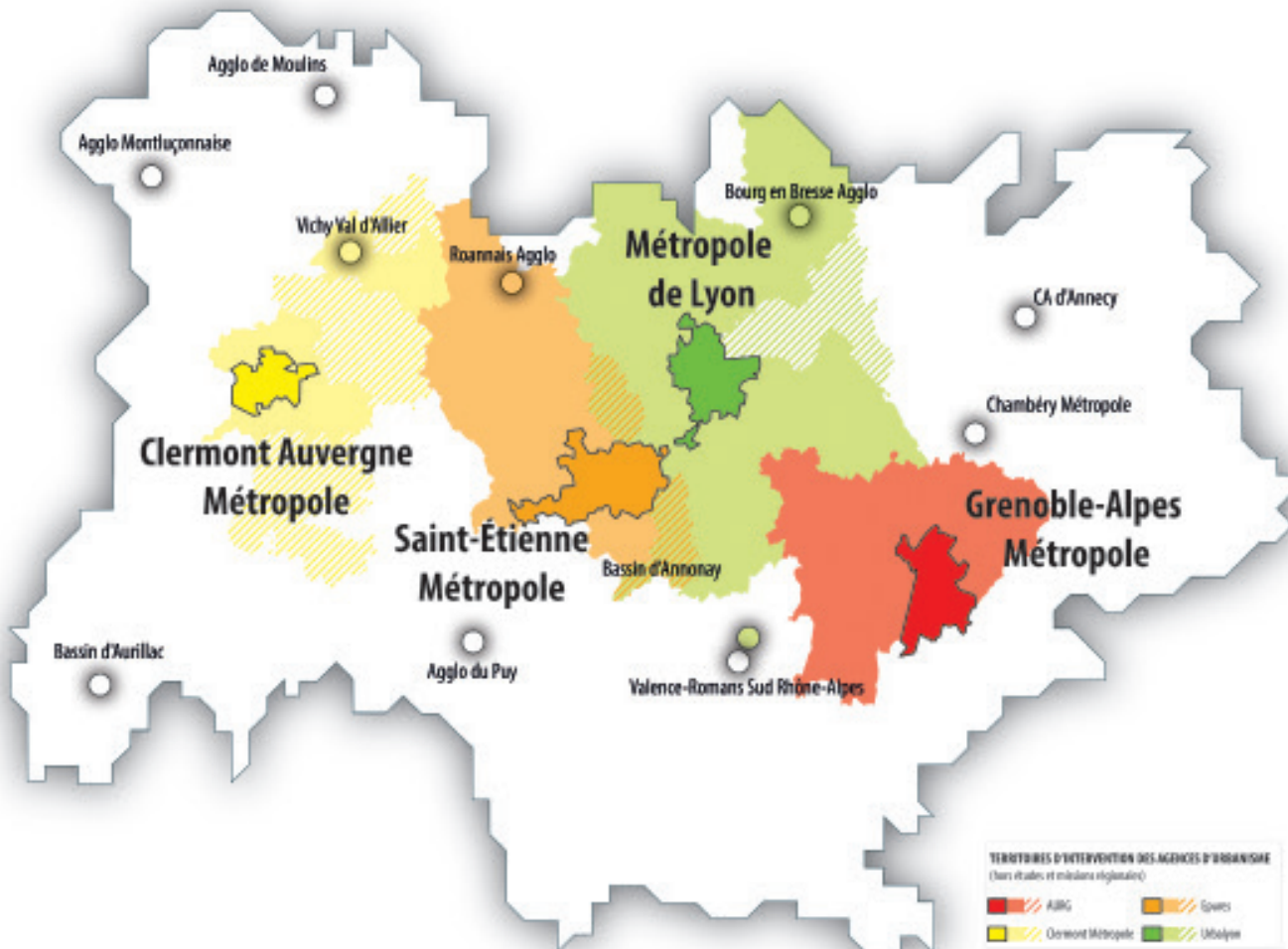
Parce que le logement doit être au service des besoins d'aujourd'hui, la loi Elan poursuit deux objectifs : libérer la construction et protéger les plus fragiles.

Ministère de la cohésion des territoires

Il y a 1263 EPCI en France

Les évolutions notables : la montée en puissance des métropoles, le relatif développement des communautés d'agglomération et la division par deux du nombre de communautés de communes.

Maire info, Édition du 5 février 2018



Une structure en réseaux

De fortes collaborations entre les Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes

A2, le réseau d'ingénierie associant les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne (Epures), a pour vocation une meilleure connaissance du fonctionnement de l'aire métropolitaine lyonnaise. Il contribue au dialogue entre les acteurs de ce vaste territoire, en révèle les enjeux communs et contribue à en définir les politiques et les projets.

UrbA4, le réseau d'ingénierie réunissant les Agences d'urbanisme de Clermont-Ferrand, de Grenoble, de Lyon et de Saint-Etienne, apporte son concours aux acteurs locaux et régionaux, sous l'impulsion de l'Etat.

Un plan pour Lutter contre la pauvreté

La Métropole de Lyon, dynamique mais où 15% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, est un des 10 territoires démonstrateurs de la mise en oeuvre de ce plan de lutte contre la pauvreté.

Le Progrès, Edition du 3 décembre 2018

Le Pays de l'Ozon continue de progresser

Le Pays de l'Ozon continue de séduire de nouveaux habitants. Chaponnay est la commune qui bat des records avec une augmentation de 2,1% entre 2010 et 2015.

Le Progrès Edition du 4 janvier 2018



La 39^e Rencontre des Agences d'urbanisme



La 39^e rencontre des agences d'urbanisme s'est tenue en novembre 2018, conjointement à Lille et à Dunkerque. Trois mots clés ont guidé les échanges : design, innovation et audace. De fait, cette manifestation s'est inscrite dans la continuité de la 36^e rencontre, organisée à Lyon en 2015 et qui avait pour thème « l'individu créateur de ville ».

En effet, l'application des principes du design aux politiques publiques « propose un mode de production de l'action publique, qui met le point de vue et le ressenti de l'utilisateur au centre des priorités » (Laura Pandelle, designer à la 27^e Région) et conduit à un changement de paradigme porteur de bien des transformations.

Quant à l'innovation, elle est sommée de « s'émanciper de son domaine de prédilection (la technologie) et de son mode classique d'élaboration (le laboratoire) pour devenir l'affaire de tous, investir le champ des mutations sociétales et participer elle aussi à la transformation des politiques publiques » (Jean-Michel Mestres, rédacteur de la Revue Urbanisme).

En cherchant à « lier le concept à la preuve » (sur le modèle du POC - proofs of concept - qui est un processus de développement informatique), les ateliers de travail ont permis d'illustrer des propos qui auraient pu apparaître incantatoires de « démonstrations de faisabilité » ou autres « retours d'expériences ».

En tribune, les élus ont reconnu les plus-values apportées par le design et l'innovation : de meilleures réponses aux besoins et aux attentes des populations et des territoires, moins théoriques et plus pratiques, et donc mieux appropriables et acceptables par tous. Ils ont appelé les mandants des Agences d'urbanisme à faire preuve eux aussi d'audace, en les engageant résolument sur ces approches, en profitant de leur souplesse et de leur agilité.

L'Agence a notamment préparé et animé un atelier sur les villes moyennes, en partenariat avec les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Nancy, dont l'objectif était de prendre le contre-pied de la vision classique « centre-périphérie » et d'aborder les villes moyennes de façon innovante par une approche systémique d'interdépendance entre les territoires.



#Design #Innovation #Audace



« Poser la question des villes moyennes, c'est réifier l'appréhension des territoires sous l'angle de dominants/dominés. Comment faire pour inverser ce regard ? L'intensification de la mobilité, des flux et des échanges (physiques et virtuels) entre les territoires constitue des systèmes territoriaux qui invitent à repenser les cadres classiques d'analyse. La connaissance de ces liens et des interactions au sein de ces espaces de vie apparaît dès lors comme un socle incontournable pour détecter des potentiels d'alliances et de coopérations.

Peu importent les catégories de territoires en discussion, les dynamiques territoriales sont encore trop souvent pensées dans des périmètres. Nadine Cattan, chercheuse à Géographie-Cités, appelle à être audacieux en sortant de cette vision étreinte dont nous continuons à penser les territoires dans des limites institutionnelles. Magali Talandier, chercheuse au laboratoire Pacte, insiste sur le caractère systémique des territoires, qui doivent renforcer leurs réciprocités, en dénonçant le modèle perdant d'une métropole qui choisirait de se développer sans ses territoires environnants. Les deux chercheuses soulignent le caractère multi-échelle des territoires qui dépasse la simple proximité ; cela ne veut pas dire que la proximité ne compte pas mais qu'une ville moyenne ne doit pas uniquement regarder la métropole la plus proche et inversement. « Les mots peuvent-ils faire changer nos mentalités ? » C'est sur cette interrogation que Nadine Cattan conclut en incitant à réfléchir aux termes utilisés, avec l'espoir de faire changer nos pratiques. Elle met alors en discussion le terme d'archipel qui lui semble intéressant à investir : l'archipel est une multitude d'îles qui existe uniquement grâce à l'ensemble des îles qui le constituent. Cela traduit la nécessité de prendre en considération et d'apprendre à gérer le multiterritoire, le multi-échelle et la multi-appartenance.

Lorsque l'on parle de villes moyennes, notamment dans leurs relations avec les autres territoires, il faut rester vigilant et ne pas occulter les vrais enjeux. L'objet n'est pas tant de définir les villes moyennes de façon relative que de comprendre leurs potentiels et leviers d'action au prisme des multiples échelles dans lesquelles elles s'inscrivent. Dès lors, les agences d'urbanisme ont un rôle essentiel à jouer pour donner à voir la nature multiscale des solutions à apporter. »

Blanquet (L.), 2019, « Métropoles et villes moyennes : comment faire système », dans De l'audace pour nos territoires #Design #Innovation, la Revue Urbanisme, Hors-série n°67, pp. 50-51

La 40aine, une histoire urbaine

1979 - 1988 L'AVENTURE HUMAINE

Préoccupés par la profonde crise urbaine qu'ils constatent, les élus locaux se soudent et cherchent à construire ensemble, par-delà les clivages politiques, un avenir désirable pour l'agglomération lyonnaise. C'est l'époque des grands voyages d'étude et celle des rencontres improvisées sur le terrain. En 1984, le Maire de Lyon, Francisque Collomb, se rend pour la première fois aux Minguettes, avec son homologue de Vénissieux, Marcel Houël.



New-York 1980, depuis le sommet du World Trade Center, avec de gauche à droite : Alain Chaboud, Jacques Moulinier, Jean Rigaud, Bernard Rivault, Gérard Collomb et Jean Frébault

Le Président de la Communauté urbaine de Lyon, Francisque Collomb, adopte une gouvernance plus collégiale. Il délègue et fait confiance à une nouvelle génération d'élus. La Communauté urbaine prend son avenir en main. Les premières actions marquent des changements de cap. Les élus fixent de nouvelles priorités : le local et le cadre de vie.

On tient le directeur de l'AUL
(un peu trop facilement d'ailleurs)
pour l'**unique responsable des
catastrophes architecturales ...**
d'une période de **boulimie bétonnière**.

(à propos de Charles Delfante)

Le Monde, 30 août 1978

Au cours de ces 10 ans.
... on est passé peu à peu
d'un **urbanisme qui régleme**
à un urbanisme qui valorise...

La planification stratégique
se substitue aux plans trop
contraignants.

Jean Frébault, 24 février 1989

C'est la première fois
depuis 10 ans que
je vais peut-être pouvoir dire
tout le bien que je pense
de L'AGENCE D'URBANISME

Charles Delfante, 24 février 1989



40 ANS D'AGENCE UNE HISTOIRE URBAINE

1978/2018



La création statutaire de l'Agence d'urbanisme en 1978 résulte de la césure de l'Atelier d'urbanisme de la Communauté urbaine de Lyon (ATURCO) qui, sous la direction de Charles Delfante, entremêlait activités publiques et privées, réflexion stratégique, conception de projets et urbanisme réglementaire.

Charles Delfante était alors un personnage décrié, que l'on tenait « un peu trop facilement d'ailleurs » pour reprendre l'exacte formulation d'un article du Monde, « pour l'unique responsable des catastrophes architecturales dénombrées ici ou là au cours d'une période de boulimie bétonnière ».

ATURVIL

1961-1968

L'Atelier d'urbanisme de la ville de Lyon est créé en 1961, sous la forme d'une Société Civile d'Architectes Urbanistes (SCAU).

ATURCO

1969-1978

Il devient intercommunal en 1969, à la création de la Communauté urbaine (Courly), avec un double statut (SCAU et Service communautaire en charge de l'urbanisme).

AGURCO

1979-1995

L'Agence d'urbanisme de la Communauté urbaine de Lyon est créée en 1978, sous statut d'association loi 1901, par l'Etat, la Courly et le Département du Rhône.

AUDAL

1996-2001

L'Agence d'urbanisme s'affiche *pour le développement de l'agglomération lyonnaise* ; la Ville de Lyon et la CCI y adhèrent.

URBALLYON

2002-2014 / et depuis 2015...

L'agence d'urbanisme élargit son partenariat (37 en 2014) et son territoire d'intervention, portée par l'inter-Scot. Elle mène des missions dans le Rhône, l'Ain et l'Isère. Elle développe les collaborations avec les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne, de Grenoble, puis de Clermont-Ferrand au sein du réseau régional des Agences d'urbanisme. En 2015, l'Agence d'urbanisme prend pour nom son territoire d'intervention *l'aire métropolitaine lyonnaise*. Ses membres (43 en 2018) la reconnaissent comme « un outil partagé qui facilite l'émergence et la mise en œuvre de projets communs, la cohérence des politiques publiques, la conception d'un urbanisme durable, porteur d'une meilleure qualité de vie, économe des ressources et propice au développement économique et social ».

La presse en a parlé

RV au 4.40 !

L'Agence d'urbanisme fête 40 ans d'histoire urbaine

Part-Dieu, Gerland, Perrache...l'Agence d'urbanisme est à l'origine d'à peu près tous les grands projets urbains.

Créée en 1978, elle regroupe une centaine d'experts qui réfléchissent sur le devenir de la ville... Bien que peu la connaissent !

Aline Duret, Le Progrès

Jusqu'en 1978, Charles Delfante, l'urbaniste en chef de la Part-Dieu, qui avait l'oreille de Louis Pradel, régnait en maître...

Son atelier avait pour premier client l'agglomération lyonnaise. »

Nouveau Lyon

Le mouvement va s'accélérer, il nous faut une vision commune pour 2040

C'est en qualité de président de l'Agence d'urbanisme que Michel Le Faou, a évoqué les spécificités lyonnaises en matière d'urbanisme.

Un domaine éminemment stratégique...

Nous faisons partie des 300 métropoles qui génèrent 50% du PIB mondial, mais qui ne représentent que 2% de la superficie mondiale.

La métropole est un cœur et nous devons être vigilants pour qu'il soit bien irrigué. Cela implique le dialogue avec les territoires voisins.

Nous avons des luttes communes, comme l'étalement urbain ou l'embolie des infrastructures, et des enjeux à relever ensemble comme la transition énergétique, le changement climatique la société numérique....

Franck Bensaïd, Le Progrès

A 40 ans, l'Agence d'urbanisme de Lyon poursuit son déploiement

L'agence d'urbanisme a été pionnière dans son rôle de conseil aux collectivités.

A l'occasion de son quarantième anniversaire, elle annonce de prochains développements.

Jean-François Belanger, Bref Eco,

Aire métropolitaine lyonnaise de Lyon : 40 ans de construction

L'Agence d'urbanisme a développé de nouvelles compétences pour renforcer son rôle de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des acteurs publics

Séverine Renard, Collectivités



2018

Une exposition,
un évènement,
une conférence
de presse

Un 40e anniversaire



Des membres et partenaires au rendez-vous de cet anniversaire



Nouveauté **2018**

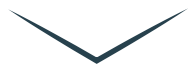
L'Agence d'urbanisme une nouvelle identité visuelle

BIENTÔT
LA QUARANTAINE 1978/2018



En 40 ans, c'est la 5e fois que l'Agence d'urbanisme change son logo, cela afin de moderniser sa signature tout en s'inscrivant dans une continuité.

Ainsi ce nouveau logo reprend les principes du carré et de la couleur présents sur les deux derniers logos, alors que la police (au nom évocateur pour des designers de l'urbain : *Bauhaus*) rappelle celle des deux premiers.



Le logo se construit à partir d'un cube gris bleu central, qui représente l'Agence elle-même

L'Agence fédère autour d'elle des membres et des partenaires. Son assise territoriale s'est élargie et ses compétences se sont enrichies. C'est à cette image que renvoie la multiplicité des carrés et des couleurs

L'arc de cercle marque la volonté et la capacité de l'agence à rassembler / réunir les acteurs des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Il rappelle aussi notre implantation.

Le chevron inversé pose le logo et le maintient en équilibre

Le nouveau logo incarne une agence riche de la diversité de ses métiers au service de ses membres

Un serious game...

Le décryptage, un regard objectif

A travers la mobilisation des observatoires et la relecture des documents de planification, il s'est agi de dégager une lecture partagée des principales dynamiques territoriales de l'agglomération lyonnaise et d'amorcer l'identification des questions majeures à venir, afin de les mettre au débat.

Si on planifie toujours davantage les politiques publiques (économie, habitat, mobilité, énergie...) au fil des lois, on observe un basculement progressif (sémantique, programmatique, règlementaire) du projet territorial : moins de croissance, plus d'adaptation et d'optimisation ; et le recours aux notions de vivre ensemble et de bien-être, de santé et de sécurité, de transitions écologique et climatique...

Néanmoins le territoire n'est pas sur une trajectoire de développement durable, comme le constatent les indicateurs d'interpellation issus des observatoires partenariaux de l'Agence d'urbanisme.

Les controverses, un regard critique

L'année 2018 a été ponctuée de cinq séminaires associant les partenaires de l'Agence et des experts universitaires afin de mettre en discussion plusieurs de nos *certitudes* en matière d'aménagement du territoire et de politiques publiques (présentés en regard du chapitre 3 dans la deuxième partie de ce rapport d'activité).


Une démarche prospective qui se veut à la fois rationnelle et sensible : *décrypter et imaginer*


 SEANCES DE CO-DESIGN
ATELIERS CRÉATIFS
Lors des ateliers créatifs, imaginer des futurs possibles.

 REGARD RÉFLEXIF
WORKSHOPS
Lors de workshops prospectifs, grouper des hypothèses clés d'évolution selon leur impact et leur incertitude.




 REGARD OBJECTIF
DÉCRYPTAGE
À partir des études des observatoires et des documents cadres, formuler des interpellations.

 REGARD OBJECTIF
CONTROVERSES
Quatre débats, quatre axiomes mettre en discussion les certitudes.

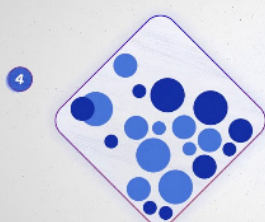
 approche
sensible



approche
rationnelle 

Agence d'urbanisme de l'aire métropolita...

Le saviez-vous ?



Métropole 2040 Urbalyon | 02:47

La métropole de Lyon en 2040 ? Découvrez en vidéo la présentation du serious game créé par l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine ly...

Les workshops, un regard réflexif

Quatre workshops (« temps d'intelligence collective ») ont été organisés avec pour objets prospectifs : la ville désirable, le vivre ensemble, la ville en pleine santé, et la ville numérique, afin d'identifier les principaux facteurs de changements (moteurs que pourrait connaître le territoire dans les 20 prochaines années). Leur synthèse a permis de formuler une trentaine de variables, facteurs de changements : la ville marchandise, la ville des communs, la croissance démographique, une mobilité optimisée, le communautarisme, la solidarité des générations, la nature en ville, la ville périphérique, l'état de catastrophe, etc.

Les ateliers créatifs

L'objectif était de faire appel au sensible pour aborder de manière innovante la construction d'une vision long terme, autrement que par la carte habituellement mobilisée, avec le souci de territorialiser les facteurs de changements possibles à l'horizon 2040. Cela dans une approche complémentaire de la démarche prospective classique des workshops. Quatre ateliers ont été organisés. Ils ont permis de tester de nouveaux modes de représentation et d'expression pour le futur : récit, schéma, photo-montage, carte, etc ; d'expérimenter et de proposer des livrables innovants et variés : coupures de presse 2040, cartographies des sites de projets 2040, un projet emblématique 2040 vu par des usagers, etc. L'ensemble a abouti à la conception d'un serious-game « Prospect'Us ».



CHAPITRE 1

Innovation,
ressources
& réseaux



CHAPITRE 2

Observation
des territoires
& observatoires



CHAPITRE 3

Approches
& stratégies
métropolitaines



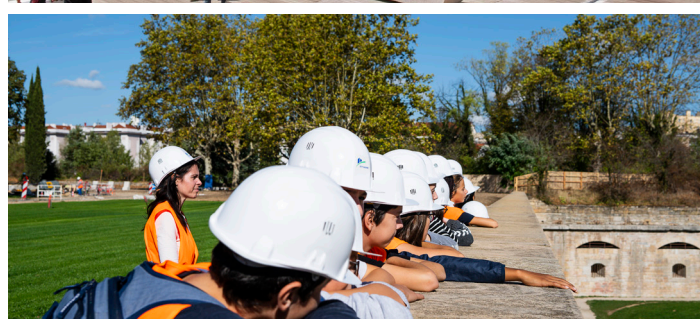
CHAPITRE 4

Planification
locale



CHAPITRE 5

Projets
urbains
& périurbains



CHAPITRE 6

Activités
internationales





L'activité **2018** en **6** CHAPITRES

Propos introductif

Le programme d'activités de l'Agence d'urbanisme s'achève en 2018 avec un taux de réalisation de 97%, en hausse par rapport à 2017 et conforme aux estimations présentées dès la mi-année au Conseil d'administration (11 650 jours comptabilisés pour 12 000 prévus). Le volet partenarial du programme a représenté 98% des activités menées. Le reste a été réalisé dans le cadre de contrats, soit 2%.

L'année 2018 a été marquée par un suivi analytique du programme à un rythme quadrimestriel et par de nombreux échanges avec les membres. Cela a permis d'être particulièrement réactif pour une année marquée par le report de l'approbation du PLU-H en raison du rendu décalé du rapport de la commission d'enquête publique (janvier 2019 au lieu de septembre 2018). Le PLU-H aura représenté au final 10% de l'activité menée, pour 17% initialement prévue.

Ce suivi et ces échanges permettent d'informer régulièrement le Conseil d'administration de l'avancement des missions engagées et de proposer au besoin la révision du programme d'activités (arrêt, report, renforcement des études, voire engagement de nouvelles missions). Chaque membre dispose également d'une information claire et d'une capacité à faire valoir ses priorités et décisions.

Le Conseil d'administration avait retenu 6 orientations, pour lesquelles de réelles avancées sont constatées en 2018.

Première orientation : élargir notre assise territoriale par le renforcement des missions avec les villes-centres et les agglomérations de l'aire métropolitaine.

L'Agence est au rendez-vous de cette orientation, avec l'appui au projet de territoire de Vienne-Condrieu, au PLUi-H d'Annonay-Rhône, au PLU de Romans-sur-Isère.... L'Agence se positionne

auprès des communes de l'action « Cœur de ville » et l'adhésion de la Communauté du Bassin de Bourg-en-Bresse marque un élargissement territorial conséquent...

Deuxième orientation : favoriser les approches systémiques et rechercher la mise en débat ; profiter des nouveaux champs d'exploration pour réinterroger connaissances et méthodes, développer une prospective plus dynamique....

Plusieurs séminaires ont été tenus (dynamiques métropolitaines, modèle multipolaire de développement, enjeux de la mobilité, démographie, développement économique, énergie...), une démarche de prospective « m2040 » engagée, ainsi qu'une étude sur les Ressources. Après l'observatoire des solidarités, l'observatoire du développement durable est maintenant en place.

Troisième orientation : continuer à être un outil innovant, positionné au-devant des grandes questions urbaines et sociétales ainsi que sur les nouveaux champs de l'urbanisme (santé-environnement, énergie-climat, numérique...)....

L'Agence a organisé des Repères Européens (toits verts ; ville et genre) et des Echanges professionnels (urbanisme transitoire ; produire la ville et négocier la règle), a favorisé des collaborations nouvelles (Musée Gadagne, CAUE...). Avec Epures et l'Université de Grenoble, une thèse CIFRE est engagée sur le positionnement des villes moyennes. Et l'Agence régionale de santé a adhéré...

Quatrième orientation : embrasser l'aire régionale dans son ensemble, pour appréhender le fonctionnement du système urbain de l'aire métropolitaine lyonnaise dans un cadre élargi.

La dynamique du réseau Urba4 reste forte, les rencontres régulières et les

partenariats nombreux (Ademe, Insee, ARS, club PLUi...), mais néanmoins en recul après les efforts pour assurer la publication des 3 tomes « Nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines » et sans sollicitation dans le cadre de l'élaboration du Sraddet...

Cinquième orientation : Construire une ingénierie en réseau avec Epures pour mieux servir la construction de l'aire métropolitaine en rapprochant nos observations territoriales et en mutualisant davantage nos productions communes.

Les échanges ont permis de renforcer les collaborations et mutualiser des données et des compétences : découverte réciproques des projets urbains, collaborations thématiques (mobilité, économie, agriculture) et coopérations nouvelles (observatoire des loyers, démographie 2040), co-direction d'une thèse sur les villes moyennes...

Sixième orientation : identifier les synergies avec les autres outils de l'ingénierie publique, rechercher des savoirs spécifiques auprès des établissements universitaires et renforcer les partenariats avec les milieux professionnels et scientifiques.

Des progrès sont constatés avec des actions qui se renforcent avec les établissements universitaires (ENTPE, ENSAL, IUL, IMU, EUL...) mais aussi avec les milieux professionnels et scientifiques (ALEC, SERL, CEREMA, CODATU...).

Les pages qui suivent vous dévoilent les travaux que nous avons souhaité mettre en avant cette année, mais qui ne sont qu'une partie du travail réalisé par le personnel de l'Agence d'urbanisme en 2018.

*Damien Caudron
Directeur général*



Copyright Thierry Fournier - Métropole de Lyon

Ce chapitre rassemble des activités et missions ayant pour but de :

- Discerner les problématiques émergentes, à la convergence des préoccupations des membres et partenaires ;
- Les documenter et les préciser par l'apport de références scientifiques et de bonnes pratiques ;
- Accueillir les études et missions traitant de ces sujets pour lesquelles n'apparaît à priori aucun savoir constitué ;
- Favoriser l'échange réciproque des savoirs, la construction partagée des connaissances, l'hybridation ;
- Composer des outillages méthodologiques permettant de traduire des ambitions nouvelles en objectifs opérationnels territorialisés.

Ces activités nécessitent un savoir-faire agile et novateur et la mise en place de processus de dialogue, favorisant la mise en confiance et l'empowerment des acteurs. L'expertise se fait plus discrète au profit de la médiation et de la transactions.

L'année 2018 confirme la consolidation de quatre problématiques montées progressivement en puissance, situées le plus souvent à la croisée de différentes entrées sectorielles :

- Santé-Environnement.
- Climat, végétalisation urbaine et biodiversité.
- Transition énergétique, soutenabilité et solidarités.
- Résilience et développement durable.

CHAPITRE 1

Innovation, ressources et réseaux



Impulsées par les enjeux environnementaux planétaires liés à l'anthropocène, ces problématiques ont deux particularités :

- Elles imposent des approches multiscales : nécessité d'intervenir à toutes les échelles pour obtenir des résultats, jusqu'à une modification des usages et pratiques individuels ;
- La recherche d'efficacité dans ces domaines impose à la puissance publique d'associer de nombreux acteurs, publics, privés, associatifs, parfois jusqu'aux usagers-habitants.

Ce dernier point a incité une cinquième problématique « Urbanisme et ingénierie culturelle », afin d'opérer un rapprochement avec les acteurs de la culture qui prennent place dans la fabrique d'une ville plus participative.

L'Agence intègre ainsi progressivement les paradigmes et les enjeux de l'anthropocène, dans un urbanisme soutenable, soucieux des équilibres environnementaux, économiques et sociaux. En phase avec ses membres et partenaires, elle s'inscrit dans un écosystème professionnel et opérationnel élargi pour développer des processus méthodologiques allant de la construction de connaissances partagées à la construction de dispositifs opérationnels multi-acteurs.

Observatoire Métropolitain du Développement Durable

De nouveaux indicateurs pour un développement durable et solidaire

La définition de ce qui est durable et de ce qui ne l'est plus, évolue en parallèle de la prise de conscience de l'importance des changements, mutations, transitions en cours.

La Métropole de Lyon a souhaité faire évoluer sa stratégie DD autour des concepts de métabolisme urbain, de résilience et de l'impact de la matérialité de l'économie lyonnaise.

Les indicateurs du monitoring du territoire, développés il y a quelques années autour de l'empreinte écologique et de l'indice de développement humain, alternatifs aux indicateurs de richesse économique, ont été mis à jour, et complétés.

Plus de 60 indicateurs illustrent ainsi le nouveau Rapport de Développement Durable de la Métropole, en mettant en relation la durabilité écologique et le développement humain.



2018

Actualisation de l'Obs. métropolitain du Développement durable
Adoption par le Conseil métropolitain

Métropoles d'Europe et du Monde

5 expériences de gouvernance en santé environnementale

L'Agence développe une observation des modes de gouvernance qui s'intéresse aux politiques publiques à forte dimension transversale. Les « cahiers métropolitains » ont pour objectifs de :

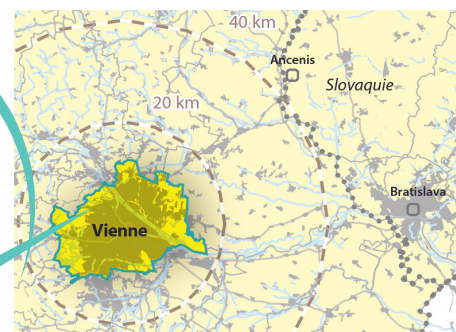
- positionner la Métropole de Lyon dans un panel de métropoles européennes & internationales ;
- d'identifier les modes de faire des métropoles : comment organisent-elles leurs politiques publiques, notamment dans une démarche globale, et comment affichent-elles leurs actions ?
- de clarifier les écosystèmes d'acteurs : comment les métropoles collaborent, avec quels acteurs et pour quels types d'actions ?

En 2018, le choix s'est porté sur la santé environnementale, en lien avec l'élaboration du premier Plan Santé Environnement Métropolitain (PSEM), qui vise à améliorer la santé de la population en lien avec la qualité de l'environnement.

La santé environnementale se confirme comme un thème transversal qui reconfigure les politiques publiques avec plus de convergences et d'innovations sociales et organisationnelles.

2018

Cahiers métropolitains n°2
« Les politiques publiques en matière de santé environnementale »



Cinq métropoles ont été retenues car en pointe sur la prise en compte de ce thème dans les politiques publiques.

Vienne (Autriche) a développé une approche intégrée et un système de gouvernance très centralisé.

Copenhague (Danemark), se démarque par un système intégrant les acteurs économiques et la recherche et développement.

Manchester (Grande-Bretagne) a, comme la Métropole de Lyon, la double compétence « santé » et « action sociale », et a mené en conséquence une vaste réorganisation de l'action publique.

Montréal (Canada) a développé un système de gouvernance externalisée, en s'appuyant sur le privé et l'associatif.

Enfin Nantes engage son deuxième Plan Santé Environnement.

Echanges Pro et Point Repère

Intelligence collective

Partage des connaissances

Les temps forts de l'Agence constituent autant d'occasions d'interactions avec ses membres et partenaires, utiles au partage des connaissances et conformes à sa vocation de mutualisation. Ces connaissances partagées permettent ainsi d'impulser de nouvelles pratiques de l'urbanisme.

Des sujets récents viennent illustrer en particulier l'obligation du changement de paradigme des acteurs du développement. Ces sujets ont permis de faire le point sur les formes multiples de l'urbanisme « négocié », qui requestionne en profondeur les pratiques traditionnelles et le rôle de la planification.

Un échange professionnel sur l'urbanisme transitoire : organisé en partenariat avec la Direction de la culture de la Métropole de Lyon, cet échange a réuni des élus pour partager des contenus techniques qui ont répondu à certains des questionnements et confirmé des intuitions, sur le constat de nouvelles attentes pour de nouveaux lieux du vivre-ensemble.

Un Point de repère sur les modes de financement de la ville :

Face aux enjeux complexes du développement urbain et de son financement, de nouvelles stratégies de coproduction et de cogestion de la ville émergent. Elles associent le public et le privé dans des formes diverses selon les acteurs et les territoires.



Un réseau d'ingénierie culturelle et urbaine

une nouvelle convention avec MHL et CAUE



L'Agence d'urbanisme et le CAUE ont participé en 2017 à l'exposition et aux événements organisés par le Musée historique de Lyon (MHL), réunis sous l'intitulé « Lyon sur le divan, les métamorphoses d'une ville ».

Forts des résultats positifs de cette collaboration, les trois organismes ont souhaité en 2018 constituer un réseau d'ingénierie culturelle et urbaine, en mobilisant leurs compétences et activités propres, qui s'organisent autour :

- d'une pédagogie de la ville passée et présente, et des enjeux auxquels elle est confrontée aujourd'hui,
- d'une mise en dynamique d'une expression citoyenne sur l'avenir du territoire,
- d'une mise en perspective de cette expression dans le but d'enrichir les réflexions et les politiques publiques conduites par les institutions urbaines.

S'engage ainsi la construction d'une chaîne de pédagogie, d'animation, de valorisation et de mise en perspective de l'expression citoyenne sur les grands enjeux urbains d'aujourd'hui et de demain.





Copyright S. Erome - Musée des Confluences

L'observation est indispensable mais ne se voit que très peu. Une bonne expertise ou un bon diagnostic commence toujours par une bonne observation des phénomènes socio-démographiques, économiques, environnementaux, des flux, des pratiques....

Mais au final, on ne retiendra que les propositions d'action et non les apports qualitatifs et quantitatifs faits en amont.

L'observatoire est néanmoins plus visible car pérenne, produisant les focus indispensables à la prise de décision mais aussi réunissant les partenaires concernés.

Pour autant, la continuité nécessaire à l'observation et aux observatoires ne veut pas dire de reconduire chaque année à l'identique les travaux menés. Il appartient ainsi aux comités de pilotage partenariaux d'orienter et d'ajuster l'activité aux besoins les plus stratégiques et aux questions du moment.

Ainsi l'observation et les observatoires de l'Agence d'urbanisme évoluent en parallèle des préoccupations de nos membres et partenaires. Et si 2018 a vu la sortie du 40^e numéro de Réel (Regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises, publication trimestrielle d'Opale), l'intérêt que suscite sa sortie trimestrielle montre que l'observatoire partenarial de l'économie qu'anime l'Agence d'urbanisme a su s'adapter afin de toujours répondre aux besoins et aux attentes des acteurs concernés.

Le back office pour rendre opérant l'observation fiable et pertinente, nécessite une parfaite connaissance des sources de données mais aussi de la constance pour les mises à jour et de la rigueur pour l'analyse. Ainsi à l'heure de l'open data, les agences d'urbanisme s'interdisent l'usage « incongru » des données dont elles disposent et les interprétations « hasardeuses » .



CHAPITRE 2

Observation des territoires et observatoires

A côté de la donnée statistique, la donnée géographique se complexifie elle aussi, avec l'accès à des sources d'informations qui nécessitent de nouvelles formations pour parfaitement en maîtriser les contenus.

La donnée n'est pas qu'un regard sur le passé, elle permet d'envisager l'avenir. L'Agence apporte ainsi son concours à des modèles mathématiques, comme Modely pour le déplacements, comme Omphale pour la démographie, ou même déploie des méthodologies spécifiques comme pour les effectifs collégiens.

Enfin l'observation embrasse une dimension qualitative, par enquête ou entretien, afin de compléter la donnée statistique.

Au final, il est important de rappeler que ce sont des activités d'une grande diversité qui sont assurées par les observatoires partenariaux de l'Agence, et que progressivement l'aire métropolitaine lyonnaise devient le périmètre de référence. En publiant, en animant, en intervenant... l'Agence contribue donc à une large diffusion des connaissances au profit de tous.



Portraits de territoire

Regard sur la vie économique

Les portraits économiques des 9 territoires de la Métropole de Lyon sont suivis dans le temps. Ils éclairent les prises de décisions, offrant une large vision allant du descriptif du tissu économique à l'analyse des situations d'éloignement à l'emploi.

En 24 pages commentées, chaque portrait présente ce qu'il faut retenir du marché du travail, de la nature des emplois, des spécificités des entreprises... mais aussi de l'immobilier tertiaire ou encore des sites d'activité de ces bassins de vie.

La connaissance ainsi apportée aux décideurs politiques et aux acteurs économiques permet de mieux appréhender les besoins des entreprises et en conséquence d'agir, notamment par la formation, en faveur de la réinsertion par l'emploi.

2018

Mises à jour
des portraits
économiques des
territoires de la
Métropole

Les assises de l'habitat Habiter autrementS

2018

Préparation
et animation de l'atelier
Habiter AutrementS

La colocation, l'habitat intergénérationnel, l'habitat participatif, ou encore collaboratif, constituent aujourd'hui des façons d'habiter répondant à de nouvelles aspirations et des changements de modes de vie, relayées par des produits émergents comme les logements évolutifs et modulables.

Alors que les besoins en logement sont importants dans l'agglomération lyonnaise, accentués par sa forte attractivité, l'une des questions auxquelles la Collectivité doit répondre est « Comment produire en nombre des logements qui répondent aux besoins des habitants et aux évolutions sociétales » ?

A cette fin, l'Agence d'urbanisme a animé un atelier dans le cadre des assises de l'habitat, avec notamment la réalisation d'un film « Habiter autrementS » présentant des opérations novatrices et des propos d'acteurs (élus, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, architectes, associations...).

La table ronde réunissant différents porteurs de projets a permis d'identifier un défi, celui de faciliter les collaborations entre les parties prenantes afin de développer l'innovation, et des réponses, comme l'échange réciproque de savoirs et d'expériences, l'hybridation entre les cultures des acteurs et la reconnaissance des compétences et des expertises de tous. cela afin de multiplier les expériences alternatives en matière de production de logements et de passer rapidement de l'expérimentation au déploiement à grande échelle.



Le pain et la pomme

Un savoureux maillon du système alimentaire

Dans la continuité de l'étude du système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise, l'objectif de la douzième publication de l'observatoire des espaces agricoles et naturels a été de comprendre et questionner l'organisation des filières de deux produits emblématiques, le pain et la pomme de table, de la production agricole à la consommation alimentaire.

Les grandes particularités de ces filières sont d'une part la concentration des opérateurs, d'autre part la multiplicité des chaînes d'acteurs. L'étude de chacune filière a été réalisée notamment par voie d'entretiens avec une vingtaine d'acteurs économiques du territoire. L'étude a aussi cherché à quantifier, à localiser et à qualifier les flux, une démarche difficile à mener tant les données en la matière sont rares ou hétérogènes.

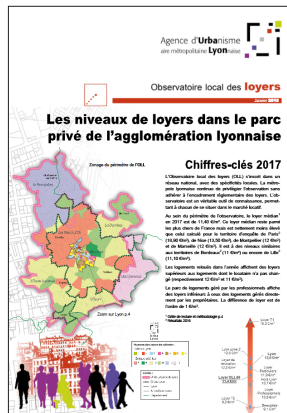
Le travail mené permet d'ores et déjà d'identifier les enjeux de ces deux filières locales pour l'aire métropolitaine lyonnaise et de poser un certain nombre de questions pour le maintien et le développement des activités économiques, agricoles, logistiques et alimentaires, qui leur sont liées.



2018
Publications
Agricultures urbaines
Le pain et la pomme

Les observatoires

Quelques publications





Copyright E. Soudan - Métropole de Lyon

L'activité du chapitre 3 en 2018 peut se résumer en 3 volets :

- Les approches prospectives qui ont concerné des territoires, comme les Plaines Mont-d'Or, le Grand Parc ou encore le Port Edouard Herriot, des thématiques (Mobilités post-2030, Démographie 2040) et bien entendu la démarche « métropole 2040 » (présentée pages 20 et 21), dont les 5 débats-controverses sont présentés ci-après ;
- Les études A2, menées en collaboration avec l'Agence d'urbanisme de Saint-Etienne (Epures), en appui des scènes métropolitaines (inter-Scot, Pôle Métropolitain, SMT pour l'AML) mais aussi des DDT concernées ;

- Les études A4, menées en collaboration avec les trois autres Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes, en appui de la DREAL, de l'ADEME et de l'ARS, ainsi que de la Mission interministérielle Méditerranée-Rhône-Saône.

Le chapitre a représenté 1 500 journées de travail. La moitié a été réalisée dans le cadre des études A2 (500 jours) et Urba4 (250 jours). Cette proportion tend à croître, conformément aux attentes exprimées par le Conseil d'administration de renforcer les synergies entre les Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes.



CHAPITRE 3

Approches et stratégies métropolitaines



L'année a été ponctuée de nombreux temps forts avec les élus locaux et les cadres des structures partenaires : des présentations devant les élus du Pôle métropolitain (projet de loi LOM, grandes infrastructures, plaine Saint Exupéry, logistique durable...), présentations du Plan d'Actions Intermodal du SMT pour l'AML devant les acteurs des comités de bassin, présentations devant les élus de l'inter-Scot (rencontres à Vienne, en juillet, et à Saint-Etienne, en octobre) et des 5 débats-controverses. Au total, ce sont plus de 200 élus et de 350 techniciens qui ont été conviés aux présentations des travaux menés dans le cadre du chapitre.

A noter enfin que la préparation du programme de travail de 2019 a été l'occasion de rencontrer de nombreux élus et techniciens des territoires voisins de la Métropole de Lyon, avec la perspective de nouvelles missions confirmant la lecture d'une agence « outil d'ingénierie d'intérêt général » mais aussi « vecteur d'inter-territorialité ».

Demain la démographie de l'agglomération lyonnaise

Séminaire le 19 décembre



En partenariat avec le Sepal, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a organisé le 19 décembre 2018 un séminaire afin d'apporter un éclairage sur les dynamiques démographiques à l'œuvre et à venir dans l'agglomération lyonnaise.

Quels sont les ressorts de cette croissance démographique ? Va-t-elle se poursuivre dans les prochaines années ? Pourquoi et comment ? Quels sont les signaux faibles ou tendances à l'œuvre en matière démographique ?

Après un cadrage général de l'Agence d'urbanisme sur les dynamiques générales dans l'agglomération, Bertrand Kauffmann (Insee) a réalisé la comparaison des projections de population Omphale dans plusieurs grandes aires urbaines françaises.

L'intervention de Benoît de Lapasse (CGET) a permis d'éclairer les phénomènes de métropolisation et des dynamiques de flux à l'échelle nationale.



2018

Un séminaire
une synthèse
une webTV

Jean-François Léger, démographe à l'Idup, a proposé, en partenariat avec l'Agence d'urbanisme, une approche complémentaire des projections de population à partir de l'analyse du parc de logements de l'agglomération.

Pour terminer, le regard d'Alain Parant, ancien démographe à l'Ined et membre du comité scientifique de Futuribles, a permis d'aller au-delà des perspectives et d'ouvrir une réflexion davantage prospective sur les futurs possibles en matière démographique.

Politiques de mobilité

Rencontre des présidents
de l'inter-Scot le 11 novembre

Un des temps forts de l'année aura été la rencontre des Présidents de l'inter-Scot, tenue le 11 octobre 2018 à Saint-Etienne. L'occasion de faire le point sur l'offre de services de mobilité et sur un état de la demande. L'occasion également d'aborder les interrogations des élus pour le futur.

En matière de mobilité, le modèle toujours en cours est celui de la croissance : par la croissance de l'offre, les pouvoirs publics veulent étancher une demande de transport qui persiste à croître. Cette « fuite en avant » résout momentanément l'inflation des déplacements, au prix d'un report dans des périphéries toujours plus éloignées.

Des signaux annonciateurs ont été identifiés comme de possibles facteurs de changements majeurs de la mobilité :

- la désynchronisation des lieux et des liens ;
- l'évolution de la possession au partage ;
- l'automobile comme avenir du transport en commun ;

l'organisation en réseaux primant sur les territoires organisés.



Le 11 octobre 2018, les présidents de l'inter-Scot se sont retrouvés au Musée d'Art moderne de Saint-Etienne

Dynamiques métropolitaines et 50 ans de modèle multipolaire

Séminaire du 26 juin



ET MAINTENANT, l'aire métropolitaine ?

Le 26 juin 2018, dans le grand Amphithéâtre de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat, à Vaulx-en-Velin, une centaine de professionnels de l'aménagement des territoires de l'aire métropolitaine se sont réunis, à l'invitation des services de l'Etat.

L'objet du séminaire était de partager et d'échanger sur le modèle de développement multipolaire porté par les aménageurs depuis 50 ans : des premières réflexions de l'Oream en 1969 en passant par la DTA en 2007 et les SCOT aujourd'hui.

Le séminaire a permis la présentation d'une étude sur ce sujet, réalisée par les Agences d'urbanisme avec le soutien de l'Etat.

Quatre universitaires, Rachel Linossier, Roelof Verhage, Christelle Morel-Journal et Bernard Pecqueur étaient là pour nourrir les débats et ouvrir les perspectives de renouvellement des visions d'aménagement de l'aire métropolitaine, dont la conclusion a été portée par Joël Prillard, DDT du Rhône.



2018

une étude
un séminaire
une synthèse
une webTV

Les modèles de développement économique en question

Controverse de chercheurs le 4 décembre
Magali Talandier et Olivier Bouba-Olga



Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont organisé, le 4 décembre 2018, un séminaire professionnel avec pour questionner les modèles de développement économique.

Faut-il favoriser les territoires les plus dynamiques ?

C'est le discours qui prévaut dans l'aire métropolitaine, où l'on donne à voir l'image d'une métropole lyonnaise dont le dynamisme profiterait pleinement à son hinterland.

Est-ce le bon modèle de développement ? Comment faire pour renouveler ces éléments de langage et adopter une nouvelle lecture permettant d'appréhender toute la complexité des territoires et la diversité des trajectoires possibles ?

Olivier Bouba-Olga, professeur à l'Université de Poitiers, et Magali Talandier, professeure à l'Université Grenoble Alpes se sont prêtés au jeu de la controverse en décodant certaines idées reçues et en formulant quelques préconisations.

2018

un séminaire
une synthèse
une webTV



En 2018, deux importants chantiers de planification ont continué à mobiliser l'Agence d'urbanisme.

Concernant le PLU-H, la dernière étape avant l'approbation a été engagée, avec l'enquête publique. Elle a généré près de 10 000 observations et il aura fallu plus de 6 mois à la Commission d'enquête pour les traiter. Son rapport favorable, soulignant la qualité du dossier, a finalement été rendu en janvier 2019, soit 4 mois après la date initialement prévue. En conséquence l'approbation a été repoussée de décembre 2018 à mai 2019.

L'Agence a apporté son concours pour traiter les observations de l'enquête publique mais aussi les quelque 2000 remarques de la consultation des personnes publiques. Les modifications des documents réglementaires et la finalisation du dossier d'approbation ont été engagées, pour pouvoir être achevées en avril 2019.

Parallèlement, l'élaboration du règlement local de publicité (RLP) de la Métropole de Lyon, s'est poursuivie. Les missions de l'Agence en 2018, après l'expertise territoriale et paysagère et la mise en exergue des enjeux réglementaires, se sont focalisées sur la territorialisation des prescriptions avec les communes, la concertation avec les associations de défense du cadre de vie et les professionnels de l'affichage, et enfin avec la définition des orientations réglementaires et la production des plans.

En clin d'œil à notre 40^e anniversaire, il est bon de rappeler que l'Agence d'urbanisme accompagne la planification réglementaire de l'agglomération lyonnaise depuis le premier POS de 1975, et qu'il y a 25 ans, l'Agence d'urbanisme a appuyé la Ville de Lyon pour l'élaboration de son RLP, communal cela là.



CHAPITRE 4

Planification locale

Copyright... - Musée des Confluences

Mais l'activité du chapitre ne se limite pas à ces deux dossiers phares. Les études en lien avec le SCoT et le PDU de l'agglomération lyonnaise se poursuivent, contribuant à la mise en oeuvre de leurs projets, avec le souci constant d'articulation des politiques d'aménagement du territoire et celles contribuant à une mobilité plus durable et plus solidaire. Cette proximité permet d'envisager de nouveaux modes de développement urbain et d'inscrire les réseaux de transport en soutien de l'ambition métropolitaine.

De même, à l'aune des enjeux environnementaux et sociaux actuels, la politique de la trame verte et bleue est également questionnée, au regard des trois enjeux complémentaires que sont la biodiversité, l'humain et le territoire.

Enfin l'Action Cœur de ville amène l'Agence à poursuivre son engagement auprès de la Ville de Tarare. En s'appuyant sur les études de cadrage urbain et le plan stratégique réalisés ces dernières années en appui de la collectivité, l'Agence capitalise et poursuit ce travail de proximité au service de l'action Cœur de ville.

CHANTIERS DE PLANIFICATION

Toujours à l'œuvre sur le PLU-H

Plan local de l'urbanisme et de l'habitat de la Métropole de Lyon

Il y a 40 ans, les POS < bientôt l'approbation > LE PLU-H aujourd'hui



Extrait du 1^{er} rapport d'activité de l'Agence d'urbanisme :
Le POS est en cours d'élaboration !

« Les 19 réunions du sous-groupe de travail a permis l'examen des 600 observations émises lors de l'enquête publique concernant la ville de Lyon ».

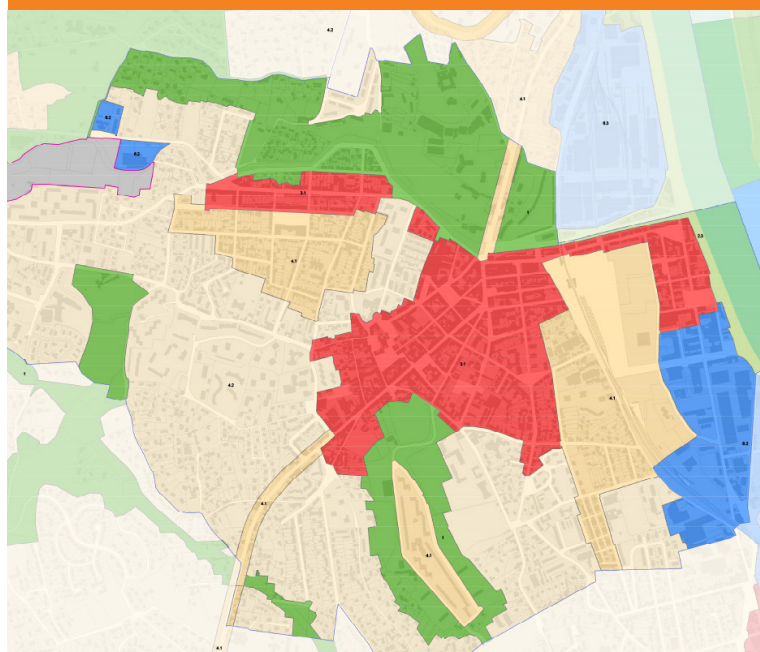


11 425 observations dont 9538 émanant du public
et 1887 des personnes publiques associées...

**à analyser et à intégrer au PLU-H
pour son approbation au printemps 2019**

En pleine action sur le RLP

Règlement local de Publicité



Elaboration du dossier du RLP

5 réunions de concertation avec les associations
de défense du paysage et les professionnels de
l'affichage

Conférence métropolitaine des Maires et débat sans
vote en Conseil Métropolitain sur les orientations RLP

Plus de 40 réunions avec les communes
pour l'élaboration des plans

5 réunions pour l'élaboration du règlement avec un
groupe de communes représentatives

Elaboration du diagnostic
et du rapport de présentation

Une articulation désormais récurrente Mobilité/urbanisme

Depuis plusieurs années, les équipes de l'Agence travaillent sur les articulations entre l'urbanisme et les mobilités, initialement avec le Sytral, et maintenant avec d'autres partenaires.

Cela a concerné en 2018 :

- le suivi des indicateurs du PDU ;
- la contribution au projet de création de la ligne E du métro ;
- les études de cadrage des secteurs Grand-Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest de l'agglomération lyonnaise ;
- l'appui aux plans territoriaux de mobilité de la Métropole de Lyon ;
- la finalisation des zooms communaux du Plan piéton.



2018

5 études d'articulation
mobilité-urbanisme
dans le chapitre 4

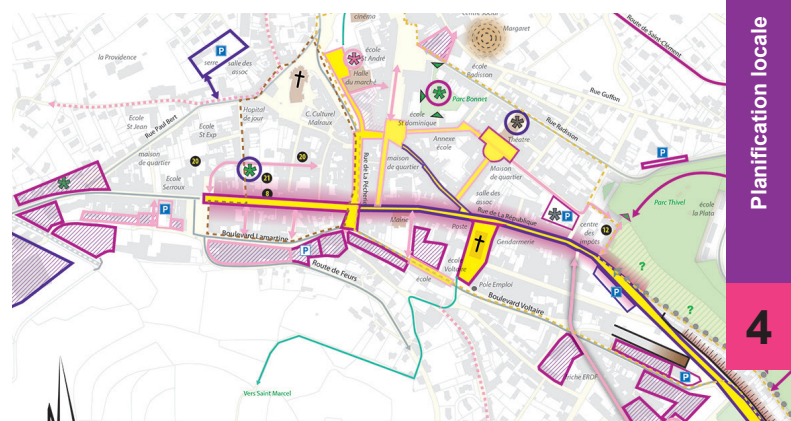
C'est engagé ! Etude urbaine pour Action Cœur de ville Tarare

S'inscrivant dans le cadre du diagnostic complémentaire nécessaire au programme « Action Cœur de Ville », pour lequel a été sélectionnée la Ville de Tarare en coopération avec la communauté d'agglomération (COR), l'étude urbaine prendra en compte les réflexions et démarches menées à une échelle plus vaste (projet de territoire de la COR, PCAET, projet de protocole habitat,...).

...qui s'inscrit dans la continuité du plan guide réalisé en 2015 et mis en œuvre par la Ville ces trois dernières années dans l'objectif de revaloriser le cadre de vie et l'attractivité du centre-ville, elle a pour objectifs :

d'actualiser, réorienter et compléter la vision générale des actions d'aménagement des espaces publics du centre-ville, d'une part, en les articulant avec des problématiques d'habitat privé et social, d'équipement publics, de circulation et stationnement et de nature en Ville, et d'autre part en intégrant les questions des liens avec les autres quartiers.

de proposer un plan d'actions, dont certaines pourront être inscrites au programme Action cœur de ville.

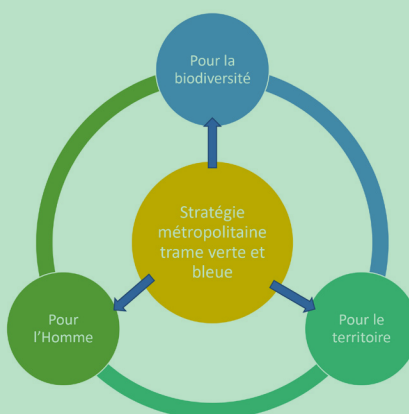


Planification locale

4

Et ça démarre !

Le schéma métropolitain
de la trame verte & bleue
de la Métropole



Ce schéma a pour objectif de renforcer la lisibilité et la prise en compte des enjeux de continuités écologiques dans les politiques métropolitaines, à toutes les échelles.

Etabli en concertation avec les principaux partenaires, ce schéma ambitionne un volet stratégique énonçant des priorités en matière de préservation, de restauration et de gestion de la TVB. Il comportera aussi un volet opérationnel (organisation des compétences, etc.).



Copyright Thierry Fournier - Métropole de Lyon

En 2018, notre investissement s'est poursuivi en développant une large offre de service auprès de la Métropole de Lyon et des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise. Nous avons ainsi consolidé des missions engagées en matière de stratégie territoriale et de planification urbaine opérationnelle, au niveau communal ou intercommunal : avec le vote du PADD de la révision du PLU de Romans-sur-Isère, l'approbation de la modification du PLU de Bourgoin-Jallieu ou encore le pré-projet du PADD du PLUi-H d'Annonay-Rhône Agglomération.

L'agence a également conforté son partenariat avec la CCEL, ce qui nous a conduit à analyser les enjeux d'amélioration de la mobilité et à produire des documents de synthèse cartographique et de connaissances pour enrichir le dialogue intercommunal.

En matière de renouvellement urbain, nous poursuivons nos missions d'appui à la rénovation des quartiers NPNRU, avec par exemple les quartiers Est de Romans-sur-Isère et le grand projet urbain de la Vallée de Gère à Vienne.

Notre expertise foncière a permis l'aboutissement d'études de gisements fonciers, par exemple celle sur les fonciers économiques stratégiques de la Communauté d'agglomération du Pays Roussillonnais, ou encore celle préfigurant la transformation du site du Clos Beaulieu en pôle œnotechnique et œnotouristique, en appui d'Epora, de la Communauté de communes des Pierres Dorées et de la Commune de Morancé.

Dans le cadre de notre partenariat avec les acteurs du monde universitaire, associant la Métropole de Lyon, l'Université de Lyon et le CROUS, l'année 2018 a été consacrée à la poursuite des travaux de capitalisation consacrés à vie étudiante ainsi qu'à un bilan des campus universitaires en prévision des assises du Schéma de Développement Universitaire. En lien avec l'Observatoire partenarial de l'habitat, et confirmant la confiance acquise par l'Agence auprès des acteurs université, la mise en place d'un Observatoire territorial du logement étudiant est souhaitée.

CHAPITRE 5

Projets urbains et périurbains



Deux phénomènes marquants ont fait évoluer nos pratiques. Nous sommes confrontés à une multiplication de rapprochements et de fusions administratives territoriales y compris interdépartementales. Conjointement à ce processus, nous avons répondu à une demande toujours plus forte en développant des méthodes de travail plus participatives.

Ainsi dans le cadre de la récente fusion territoriale de Vienne Condrieu Agglomération, et dans la perspective de pouvoir engager dès 2019 la révision de plusieurs documents sectoriels majeurs (PDU, PLH et PCAET), les élus ont souhaité conduire une démarche collaborative permettant de produire un document synthétique destiné à partager une ambition commune autour d'un nouveau projet d'agglomération. L'Agence d'urbanisme a été fortement associée à cette démarche et voit ainsi son partenariat renforcé avec le territoire.

Enfin, nous intervenons au cœur du bassin de vie du Val de Saône avec la réalisation de trois schémas de référence, qui ont concerné les communes de Neuville, Lissieu et Quincieux. Le schéma de référence de Neuville-sur-Saône a ainsi été adopté début 2019 après un important travail de collaboration organisé autour d'ateliers réunissant les élus et les services de la commune mais aussi de la Métropole de Lyon et du Sytral.

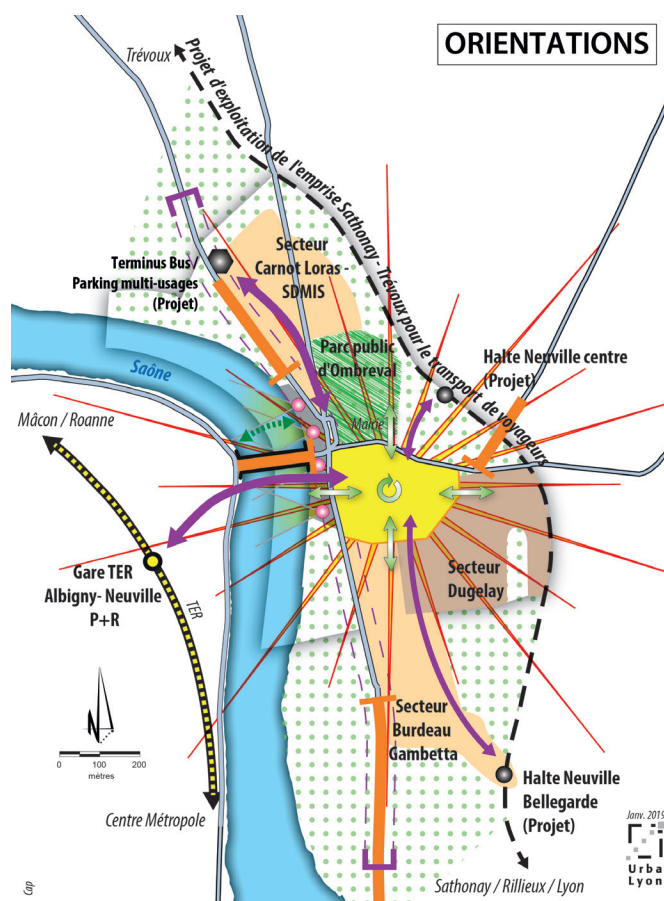
Trois schémas de référence pour les territoires nord-ouest de la Métropole de Lyon

Cette année a vu l'aboutissement des Schémas de Référence des communes de Lissieu, Quincieux, et de Neuville. La Métropole de Lyon a souhaité, en partenariat avec les communes, proposer des visions pour un développement territorial harmonieux sur le long terme.

Document transversal, synthétique, permettant de croiser les politiques publiques sectorielles, le schéma de référence traduit les invariants d'un projet de territoire. Les orientations formulées ont permis de croiser des visions politiques, techniques et d'engager des expertises ciblées sur des sites prioritaires ou sur des thèmes ou tels que la mobilité/le stationnement, la rénovation urbaine ou le paysage.

Ces démarches itératives ont permis d'articuler des visions à long terme & des actions à court terme. La qualité de ces travaux s'appuie sur une collaboration étroite avec les différents acteurs et les parties prenantes du processus ; en premier lieu avec les élus qui ont régulièrement été invités à coproduire sous la forme d'ateliers participatifs et itératifs (gage d'une formulation/appropriation rapide des idées) mais aussi avec les services de la Métropole et du SYTRAL.

Pour deux schémas de référence, cette participation des élus a été renforcée par la visite d'opérations de référence porteuses de qualité, organisée conjointement avec le CAUE Rhône Métropole. Ces modes de faire renouvelés ont garanti une bonne appropriation par les élus des stratégies de développement territorial proposées.



2018
3 schémas de référence



Vienne Condrieu Définir un projet de territoire

A la création de Vienne Condrieu Agglomération, les élus ont souhaité définir un projet pour le territoire de manière collective.

Plusieurs séminaires sous forme d'atelier participatifs ont réuni les 30 Maires. Ils ont permis d'identifier les forces et faiblesses du territoire, les ambitions et objectifs du Projet d'Agglomération. Les services techniques et le Conseil de Développement ont également été associés. Enfin, l'ensemble des élus municipaux du territoire ont pu s'exprimer par un vote pour hiérarchiser ces ambitions. L'agence d'urbanisme a tout d'abord réalisé un portrait de territoire, puis établi des méthodes d'intelligence collective pour accompagner les élus dans cet exercice de gouvernance partagée.

Elle est à nouveau sollicitée pour accompagner l'agglomération dans une démarche innovante dont l'ambition est de mener de manière intégrée et synchronisée l'élaboration de plusieurs plans sectoriels.

2018
Démarches collaboratives préparatoires de la révision de plusieurs documents sectoriels

CCEL

De multiples leviers

Les enjeux d'amélioration des mobilités concernent l'ensemble des modes de transports. C'est d'autant plus vrai pour la Communauté de communes de l'Est Lyonnais (CCEL), espace dynamique et stratégique au sein du triangle de croissance Lyon-Genève-Isère.

En 2018, la CCEL a missionné l'Agence d'urbanisme pour mieux appréhender les mobilités du territoire.

Un document synthétique et pédagogique a été élaboré présentant les grands enjeux de mobilité en s'appuyant essentiellement sur l'EDGT, l'expertise des agences et de ses partenaires, ainsi qu'un important travail de terrain.

Cette mission a montré la nécessité d'agir sur plusieurs leviers : l'optimisation des infrastructures existantes, le développement du covoiturage, une meilleure articulation des réseaux, l'importance de développer la pratique de la marche et du vélo en réponse à une forte utilisation de la voiture individuelle. En 2019, une démarche originale sera engagée, associant le développement de la pratique du vélo et la mise en valeur des paysages



AMO politiques des espaces publics

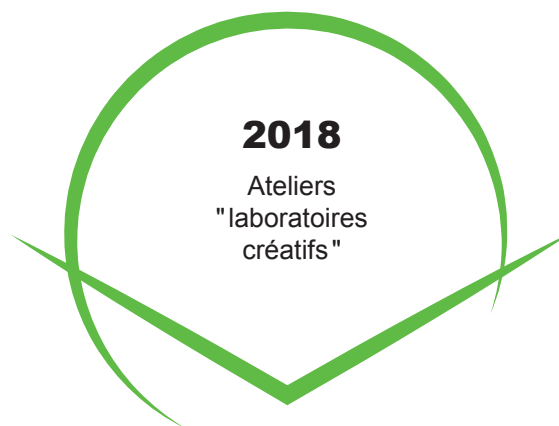
Expérimenter et innover

Les questions concernant la conception des espaces publics sont en constante évolution.

En 2018, l'agence d'urbanisme a conçu et co-animé des « laboratoires créatifs » pour la Métropole de Lyon autour du sujet « Expérimenter et innover pour l'espace public ».

Avec un nombre croissant d'intervenants techniques et institutionnels, d'attentes citoyennes et des processus de plus en plus ouverts et négociés, comment *faire projet* ? Comment refonder une approche technique et décisionnelle transversale de l'aménagement des espaces publics ? Confronté aux questions sectorielles de changement climatique, de santé, de mobilités durables, de ville perméable, de nature en ville... comment dans un contexte budgétaire plus contraint, redéfinir le socle argumentaire des projets d'espace public tout en conservant une offre équilibrée ? Ouverts à une soixantaine de participants, ces ateliers ont permis d'identifier les expérimentations déjà menées sur le territoire et de co-construire des pistes de réflexion permettant d'approfondir de nouvelles démarches en matière d'innovation pour les espaces publics et leurs usagers.

En 2019, un séminaire permettra de valoriser les expériences innovantes réalisées localement et mettre en perspective l'idée de faire « autrement de l'espace public ».



2018

Ateliers
"laboratoires
créatifs"



© Copyright Laurence Danière // Métropole de Lyon



Copyright Thierry Fournier
Métropole de Lyon

Cela fait 20 ans que l'Agence développe une activité internationale avec de nombreuses villes du sud, avec à l'origine des échanges avec Ho-chi-Minh Ville (Vietnam) et Addis-Abeba (Ethiopie). L'activité n'a cessé de se développer depuis, grâce :

- 1) au développement important de la coopération décentralisée des acteurs lyonnais :
 - l'Agence est opérateur des coopérations décentralisées de la Métropole de Lyon, actuellement auprès de Rabat (Maroc), Sétif (Algérie), Erevan (Arménie), Ouagadougou (Burkina-Faso), Bamako (Mali), Porto-Novo (Bénin), Addis-Abeba et Ho-chi-Minh Ville ;
 - l'Agence a aussi été pilote de programmes européens associant la Métropole de Lyon avec San-Jose (Costa Rica) et San-Salvador (Salvador) d'une part, avec Jaipur (Inde) et Ho-Chi-Minh Ville d'autre part.

- 2) aux relations privilégiées de l'Agence avec la CODATU, dont elle est membre, qui permettent, parfois avec le Sytral, la réalisation de missions sur le thème transport / urbanisme : Vientiane (Laos), Lomé (Togo), Kochi (Inde), Phuket (Thaïlande), Guarulhos (Brésil).

- 3) aux compétences acquises, pleinement identifiées par l'AFD (Agence française de développement) qui contractualise depuis 10 ans avec l'Agence des missions d'appui à la coopération décentralisée lyonnaise (actuellement avec Ouagadougou, Porto-Novo et Addis-Abeba), mais également des appels d'offre, dans le cadre de groupements avec des consultants reconnus. Ainsi en 2018, l'appui à la création d'une agence d'urbanisme à Antananarivo (Madagascar), l'appui au programme indien des smart cities (Nagpur, Pondichery), l'AMO au programme " Mobilise your city " en Afrique subsaharienne...



CHAPITRE 6

Activités internationales



Activités internationales

6

L'activité internationale (hors échanges avec des villes d'Europe) représente 5 % du programme de travail de l'Agence d'urbanisme (soit 600 jours) et mobilise plus de 20 professionnels de l'Agence, dont 15 ont été amené à effectuer au moins une mission en déplacement en 2018.

L'accueil de délégations étrangères est également une activité importante, avec en moyenne l'accueil de 15 délégations par an. Un accueil peut aller de 2 heures à plusieurs jours selon les demandes, et contribue tant à la reconnaissance des savoir-faire de l'Agence d'urbanisme qu'au rayonnement du territoire lyonnais.

Enfin l'Agence d'urbanisme de Lyon est l'une des 3 structures du réseau national les plus actives à l'international, et sans doute la plus expérimentée en coopération décentralisée. Elle accompagne également la FNAU dans la promotion et le développement du réseau mondial des agences urbaines (MTPA, pour Metropolitan and Territorial Planning Agencies).

Marcelo Brodsky, mai 1968
14^e Biennale de Lyon art contemporain « Mondes flottants »
Les jeunes dans le Monde : diversité des cultures, aspirations communes

ADDIS ABEBA (Ethiopie) 20 ans d'appui



En 2018, Georges Képénékian a été le premier Maire de Lyon a effectué une visite officielle à Addis Abeba. Il était notamment accompagné de Karine Dognin-Sauze, Adjointe au maire en charge des relations internationales et de Max Vincent, Conseiller métropolitain délégué à la coopération décentralisée.

Cela fait exactement 20 ans que dans le cadre de la coopération décentralisée lyonnaise, l'Agence apporte son appui à la ville d'Addis-Abeba pour des projets d'urbanisme et de transport. Elle a notamment contribué à la révision et à la mise en œuvre des schémas directeurs de la capitale éthiopienne.

Avec l'appui de l'AFD et avec la SERL, l'Agence a réalisé une mission pour démontrer les intérêts d'une SEM d'aménagement, pour conduire des opérations d'urbanisme dans un pays où le secteur public est omniprésent et peu ouvert au secteur privé.

L'Agence a également appuyé Villeurbanne dans sa coopération avec Dire-Dawa, deuxième ville d'Ethiopie.

L'Agence accueille régulièrement des délégations étrangères, composées principalement d'élus et de techniciens, mais aussi de professionnels et d'étudiants. Cette fonction est importante pour nos partenaires (plus de la moitié des demandes d'accueil sont transmises par la Métropole de Lyon ou le Sytral), pour le rayonnement de l'agglomération, mais également pour nos propres coopérations. En effet, un tiers des délégations proviennent de villes avec lesquelles nous entretenons une coopération régulière depuis de nombreuses années

Si Lyon attirait avant tout de nombreuses villes européennes, et principalement autour de la qualité urbaine et de son réseau de transport public, on note dorénavant la diversification de l'origine géographique des délégations (40% sont hors Europe), avec une forte montée en puissance de l'Asie (20% des demandes sur les 5 dernières années), mais aussi l'extension des champs d'intérêts pour lesquels l'expérience lyonnaise est reconnue.

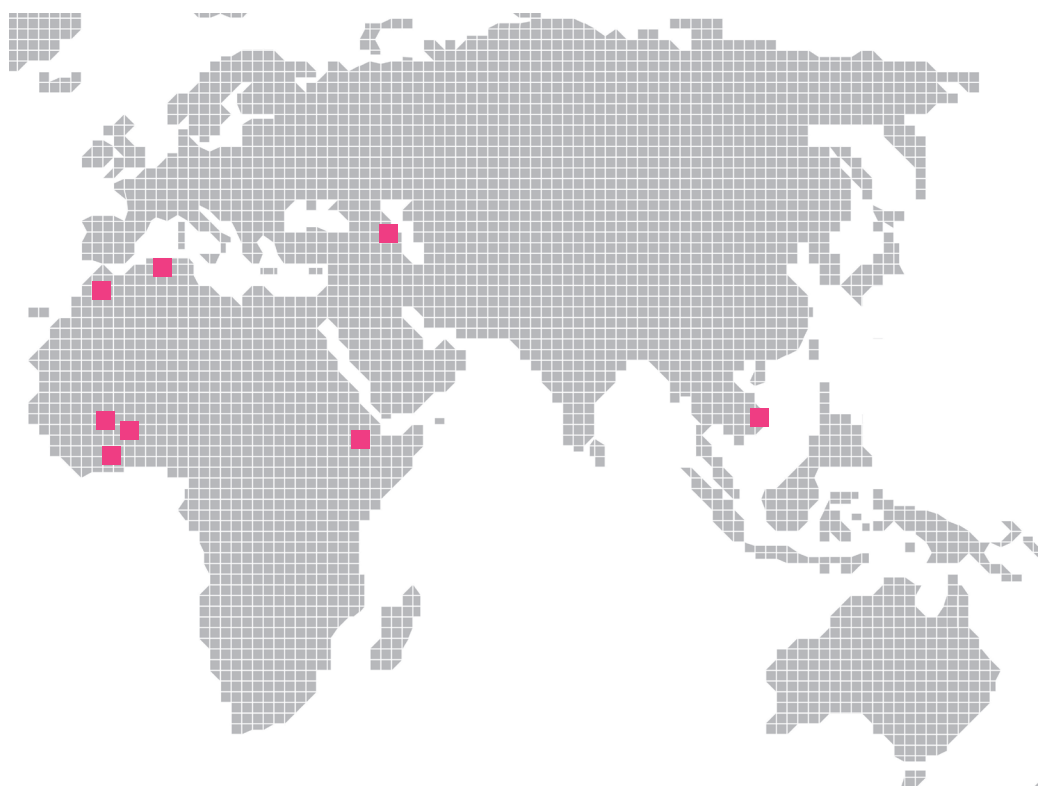
S'OUVRIR AU MONDE

Faire partager les savoir-faire de Lyon



Coopérations décentralisées

Rabat
Setif
Addis Abeba
Bamako
Porto Novo
Ouagadougou
Erevan
Ho Chi Minh Ville



BAMAKO (Mali), ANTANANARIVO (Madagascar), OUAGADOUGOU (Burkina Faso)

L'appui à la création d'agences d'urbanisme

2018

3 Projets de création
d'agence d'urbanisme

Dans le cadre de son activité internationale, l'Agence d'urbanisme de Lyon accompagne le développement des compétences et des savoir-faire des agences urbaines des villes de coopération. C'est le cas à Addis-Abeba, à Rabat mais aussi à Sétif.

Elle accompagne également la création d'agences d'urbanisme dans les villes du sud et notamment en Afrique. Avec le soutien financier de l'AFD, elle appuie la création de celles de Bamako, d'Antananarivo ou encore de Ouagadougou. Son expertise permet d'en poser les bases en tenant compte au mieux des contraintes institutionnelles locales et des enjeux spécifiques rencontrés en matière de développement et d'aménagement urbain, mais aussi de rechercher comment garantir la pérennité institutionnelle et financière de tels outils.

Une agence d'urbanisme s'articule principalement autour de deux ambitions :

- être un centre de ressources partagées en charge par exemple des missions de constitution de la mémoire d'un territoire, de l'observation territoriale & thématique et de la mise en débat des questions urbaines,
- être un acteur majeur de la fabrique de la ville en charge notamment des missions de dialogue partenarial, de planification d'agglomération, de conseil aux communes et d'expertise urbaine sectorielle ou territoriale.

Zoom sur l'Agence d'urbanisme de Bamako (Mali) : le processus de création lancé en 2014 sous la forme d'une cellule de préfiguration devrait maintenant rapidement aboutir. L'Agence d'urbanisme du Grand Bamako aura un territoire d'intervention d'une vingtaine de communes regroupées depuis octobre 2018 en intercommunalité.

Zoom sur l'Agence d'urbanisme d'Antananarivo (Madagascar) : l'Agence d'urbanisme de Lyon a réalisé, en janvier 2018, une étude de faisabilité posant le cadre institutionnel, financier et organisationnel de l'Agence d'urbanisme du Grand Tana (IPAM en malgache). Le processus de création suit son cours sur la base de ces recommandations et devrait être effectif en 2019. Près d'une trentaine de communes ont délibéré favorablement pour sa création. L'AFD a dégagé un budget de 3 millions d'euros pour permettre d'engager le projet.

Zoom sur l'Agence d'urbanisme de Ouagadougou (Burkina Faso) : le processus est naissant, initié officiellement en octobre 2018 dans le cadre d'une mission de sensibilisation. L'Agence d'urbanisme a vocation à accompagner l'institutionnalisation du Grand Ouaga, à savoir l'espace de métropolisation de la capitale burkinabé, qui réunit 8 communes pour 4 millions d'habitants. Les modalités de notre appui sont en discussion avec la Mairie de Ouagadougou.



Série La coopération Lyon Ouagadougou

19/20 Rhône-A



La coopération Lyon Ouagadougou

19/20 Rhône-Alpes

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), en partenariat avec la Métropole de Lyon et l'Université de Senghor (Alexandrie), a mandaté l'Agence d'urbanisme de Lyon pour organiser une session de formation sur la « Création d'Agence d'urbanisme pour les villes africaines » à destination de cadres et d'élus des collectivités territoriales des villes des pays membres de l'UEMOA. Cette formation d'une semaine, projetée pour l'automne 2019, associera le réseau MTPA (Metropolitain and Territorial Planning Agencies) initié par la FNAU.



Copyright Thierry Fournier
Métropole de Lyon





INVENTAIRE DES PRODUCTIONS **2018**

Publications et missions d'appui aux membres et partenaires

Les contenus identifiés dans cet inventaire 2018
sont accessibles sur le portail de l'Agence d'urbanisme :

Agence : www.urbalyon.org **site internet**

- suivre l'**actu**
- choisir une **carte**, une **photo**
<http://phototheque.urbalyon.org/phototheque>
- accéder à une **publication**

Documentation : <http://documentation.urbalyon.org>

- écouter nos partenaires en **vidéos**

Chaîne UrbaLyon youtube

2 extranet partenaires :

Observatoire partenarial habitat :

<http://habitat.urbalyon.org/>

Données métropolitaines :

www.urbalyon.org/Metropolitain/site/Accueil

Biblio

CHAPITRE 1 : MUTUALISATION ET VALORISATION DES CONNAISSANCES

1.1 Mise en partage des travaux de l'Agence

Rapports et communication

«Regards 2017 : une année d'activité partenariale : rapport d'activité approuvé par l'assemblée générale du 29 mars 2018», CAUDRON (D.), BALEYDIER (A.) ; [E-11264](#) ; 2018, 60 p.

WEB-TV

Web TV Richard LLUNG : Club PLUi : témoignage Villeurbanne, PLU-H Métropole de Lyon, diffusée au Club PLUi Paysages & Patrimoines le mardi 27 novembre 2018 en présence de Marie-Pierre BARANI, Bièvre Est, de Jean-Pierre BUCHE, Billom Communauté, de Grégory BERNARD, Clermont Auvergne Métropole, de Gilles THIZY, Saint-Etienne Métropole et de Claire MALLET, Livradois Forez. Vaz-Brossard (S.), BALEYDIER (A.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV de Marc-Philippe DAUBRESSE et Bernard WEISBECKER : 39^e rencontre des agences. Teaser de clôture & mot humour de la 39^e Rencontre nationale des agences d'urbanismes "De l'audace pour nos territoires", Jeudi 8 novembre 2018. Marc-Philippe DAUBRESSE et Bernard WEISBECKER, Présidents des agences d'urbanisme de Lille et de Dunkerque évoquent les # design # innovation . Web TV UrbaLyon enregistrée à Lille, Gare Saint-Sauveur, BALEYDIER (A.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV de Bruno MARZLOFF, Amélia RUNG, Yves CROZET, Marc JEDLICZKA, Jean-Marc OFFNER : Mobilité, rencontre des Présidents de Scot 11 octobre 2018

Web TV 1 - Les grands enjeux de la mobilité ; Web TV 2 - Mobilités et planification ; Web TV 3 - Perspectives. Regards croisés de : Bruno MARZLOFF, Directeur de CHRONO, Amélia RUNG, Directrice du développement de VINCI Autoroutes, Yves CROZET, ancien Directeur du LET, Marc JEDLICZKA, Directeur HESPUL, Jean-Marc OFFNER, Directeur a-urba Bordeaux, Réalisation des Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne, BALEYDIER (A.), ROLLAND (S.), ROUSSEL (O.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV de Myriam PICOT : l'urbanisme transitoire dans la Métropole de Lyon. Teaser vidéo de Madame La Vice-Présidente Myriam PICOT en charge de la culture à la Métropole de Lyon et Maire du 7^e arrondissement de Lyon. L'échange professionnel de l'Agence d'urbanisme de Lyon du 18 septembre 2018 a été l'occasion d'évoquer des réalisations (La Cimenterie éphémère d'Albigny sur Saône, les halles du faubourg, le CCO de Villeurbanne) ou des réflexions en cours (Le technicentre SNCF de La Mulatière) ; BALEYDIER (A.) [en ligne sur le site internet](#)

Web TV de Jean-Paul COLIN, Catherine PANASSIER et Guy BARRET : l'urbanisme transitoire. Teaser vidéo de l'échange professionnel de l'Agence d'urbanisme sur l'urbanisme transitoire organisé le 18 septembre 2018 à l'Agence d'urbanisme de Lyon en présence de Jean-Paul COLIN, maire d'Albigny sur Saône et de Guy BARRET, Maire de la Mulatière, BALEYDIER (A.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV de Thierry KOVACS : Vienne Condrieu Agglomération au coeur de la transition énergétique. Les agences d'urbanismes vous invitent à découvrir une journée d'études à Vienne sur le thème de la transition énergétique au coeur des territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, et ce à l'occasion d'un temps d'échange intitulé inter-S' organisé par l'inter-Scot . BALEYDIER (A.), MARY (P.), ROLLAND (S.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV A2 : Séminaire « 50 ans de modèle d'aménagement multipolaire ». En vidéo, un aperçu du séminaire réunissant élus et techniciens de l'ensemble de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (collectivités, Scot, établissements publics, services de l'Etat...) et universitaires de renom organisé le mardi 26 juin 2018 à l'ENTPE pour communiquer et débattre des résultats de l'étude exploratoire des centralités dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, BERNE (L.), BALEYDIER (A.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV # réinventer l'aire métropolitaine lyonnaise, Sébastien ROLLAND, Nathalie CALVO et Benoit PROVILLARD dans un cadre expérimental strictement interne et du programme de travail 2018, chantier prospectif 2040, BALEYDIER (A.) [en ligne sur le site internet](#)

Web TV le genre : Emile LE FLOCH, chargé de mission à l'égalité à la Ville de Lyon et, Pascale LAPALUD, co-fondatrice de Genre et Ville, à l'occasion de Repères Européens du jeudi 26 septembre 2018, BALEYDIER (A.), NORDIER (R.), PELOT (V.) ; [en ligne sur le site intranet de l'Agence](#)

Web TV, 40 ans de l'Agence, le 29 mars 2018, BALEYDIER (A.), non diffusé

Apports Web TV au film Habiter(s) Autrement. Interviews de Michel LE FAOU Président de l'Agence, de Catherine PANASSIER maire du 3^e arrondissement, Cédric Van STYVANDAELE de Métropole Est habitat, de Lucie BORE de Bouygues Immobilier, de Thierry Roche de l'Atelier Roche, de Stéphanie CHEMETOV de la Maison du projet Confluence, de l'association CAPS, d'un couple d'habitants, BALEYDIER (A.), FILLOD-BARBARINO (N.), FILLOD (L.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Communication extérieure

31^e édition des Entretiens Jacques Cartier à Lyon « Accompanyer la métamorphose », lundi 12 novembre 2018, animation d'une table-ronde avec : Paul Lewis, Professeur et Doyen, Faculté d'Aménagement de l'Université de Montréal, Arnold Beaudin, Président Directeur général par intérim, Technoparc Montréal, Sandra Veyret, Co-fondatrice et Présidente de Pylotis, Louise Guay, Présidente de Living Lab Montréal (en live depuis Montréal), Emmanuel François, Président *Smart Building Alliance for Smart Cities*, BALEYDIER (A.)

Célébration des 40 ans, journée du 29 mars 2018

Panneaux : conception de l'exposition, avec l'appui d'un comité éditorial Jean Frebault et François Bregnac, BALEYDIER (A.), BENANT (C.), CAUDRON (D.), ROUSSEL (O.)

Conférence de Presse du 29 mars 2018 par Michel le FAOU ; BALEYDIER (A.), CAUDRON (D.)

Accueil de l'exposition par l'ENTPE à l'occasion du séminaire « 50 ans de modèle multipolaire, et maintenant ? » et par la Dreal en juin 2018

Retours Presse, BALEYDIER (A.), BENANT (C.), CAUDRON (D.)

Evènement et vernissage de l'exposition 40 ans Agence à l'occasion de l'Assemblée générale ; BALEYDIER (A.), BARBERET (E.), CAUDRON (D.), JOURDAN (S.)

1.2 DOCUMENTATION TERRITORIALE, THEMATIQUE ET PROFESSIONNELLE

Documentation territoriale, thématique et professionnelle

Gestion documentaire

Un portail « Ressources Documentaires », mobilisable partout et par tous (4649 enregistrements supplémentaires en 2018 sur un total de 54 535 références) salariés et partenaires, étudiants, professionnels.

Accueil du public sur rendez-vous ; BENANT (C.), DEGUILHEM (Y.), PELOT (V.)

Une vingtaine de productions documentaires livrant les recherches d'expériences inspirantes en vue de projets sur l'aire métropolitaine lyonnaise : gare routière, opérations résidentielle, port fluvial...

Catalogue d'opérations résidentielles : benchmark habitat Innovant : Ville de Vénissieux. 15/12/2018, diaporama ; [E-11346](#)

« Benchmark sur les services « vie étudiante » pouvant servir la programmation des résidences étudiantes du campus Porte des Alpes : approfondissement et montage des opérations » (diaporama) ; 01/12/2018, 27 p. ; [E-11324](#)

« Veille sur les modalités de gouvernance des politiques publiques en matière de santé-environnement : comité de pilotage du 15 novembre 2018 : propositions pour discussion et cadrage » ; 15/11/2018, 40 p. ; [E-11315/B](#)

« Benchmark sur les modèles économiques de création de gares routières » ; 02/10/2018, 30 p. ; [E-11288](#)

« Benchmark Port de Lyon : premières pistes ». 01/10/2018, 28 p. ; [E-11318](#)

« Veille sur les modalités de gouvernance des politiques publiques en matière de santé-environnement : comité de pilotage de juin 2018 : propositions pour discussion et cadrage ». 01/06/2018, 30 p. ; [E-11315/A](#)

« Liaison verte de l'Est lyonnais : phase d'approfondissement (opportunité et itinéraire) : document de travail » ; 03/2018, 22 p. + poster ; [E-11224](#)

« Nouveaux usages et modes de faire l'espace public » : benchmark international, présentation du 18 janvier 2018 ». 01/01/2018, 26 p. ; [E-11185](#)

Point d'Actu A2

Une revue de presse métropolitaine fait avec Epures (surveillance de la presse, sélection d'articles, saisie sur la plateforme de St Etienne, envoi hebdomadaire) et envoyée à plus de 360 lecteurs. BENANT (C.), DEGUILHEM (Y.), PELOT (V.)

Point Thèque

10 numéros Point Thèque, surveillance d'infos et production de veilles, informations reversées dans des Scoop it, BENANT (C.), DEGUILHEM (Y.), PELOT (V.)

Gestion de la photothèque et de la cartothèque

Photothèque

Palmarès des photos les plus téléchargées et mobilisées dans les études : Toussieu, Amplepuis, Pommiers

Palmarès des photos d'archives les plus mobilisées : crues de la Saône

11 nouvelles inscriptions pour télécharger des images en haute définition dont 9 partenaires.

Fort investissement de prises de vue en appui au PLUi (tissus pavillonnaires antérieurs à 1970, bâti d'intérêt patrimonial, centres bourgs, tissus de hameaux, cités jardins & HBM, et secteurs en renouvellement urbain)

Au total, 3978 images intégrées dans la photo-cartothèque dont 40 cartes

1.3 RESEAUX D'ECHANGE ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Réseaux d'échanges

Réseau FNAU

Réunion de coordination des clubs, 21 février 2018, FRENAY (N.) ; [document disponible sur demande](#)

39^e, les 7, 8 et 9 novembre 2018 ; CAUDRON (D.), DAVID (M.), SIMARD (P.), PAIRE (M.), FILLOD-BARBARINO (N.), PROVILLARD (B.), THIMONIER-ROUZET (E.), GARIN-HAMELINE (C.), BLANQUET (L.), CALVO (N.)

Interclubs et Clubs

Ces clubs sont des portes d'accès à des acteurs nationaux – ANRU et à tous les acteurs politiques de la ville.

Mutualisation numérique, groupe de travail, 9 mars 2018 ; BRUN (P.) ; [document disponible sur demande](#)

CNIS, Groupe de travail, 16 mai 2018 ; BRUN (P.)

Club GIRO, 16 mars, 15 juillet, 16 novembre ; CAUDRON (D.), PAIRE (M.)

Séminaire « 50 ans de modèle d'aménagement multipolaire. Et maintenant ? », 26 juin 2018 ; ROUSSEL (O.), BERNE (L.)

Séminaire « Demain la démographie de l'agglomération lyonnaise », 19 décembre 2018 ; ROUSSEL (O.), ALADAME (M.)

Interclub Eco Fnau/Observation et ressources statistiques, 7 décembre 2018 ; TESTUT (C.), VITALE (L.)

Club Com, 15 juin 2018 ; BALEYDIER (A.) ; [document disponible sur demande](#)

Interclub info-doc, 30 mars 2018, DEGUILHEM (Y.) ; [document disponible sur demande](#)

Club PLUi régional, le 27 novembre 2018 ; BALEYDIER (A.), TROFF-POULARD (J.), VAZ-BROSSARD (S.), DESAINTEJEAN (F.)

Club Info-Doc : visite de l'Assemblée Nationale suivi d'une réunion à l'IAU, 1^{er} juin 2018 ; PELOT (V.) [disponible sur demande](#) ; 7 décembre 2018, PELOT (V.) ; [disponible sur demande](#)

« Villes productrices de santé », 28 septembre 2019 ; GUEYMARD (S.)

Séminaire RTE-Fnau, Groupe de travail, 9 octobre 2018 ; MARY (P.) ; [disponible sur demande](#)

Fnau : « Agriculture et alimentation : de la planification au projet alimentaire », 30 novembre 2018, TEDESCO (C.)

Club Eco-Fnau, groupe de travail, 10 avril, 3 juillet 2018 ; CARROLAGGI (S.), COUTURIER (V.) ; [document non disponible](#), 14 septembre GARIN-HAMELINE (C.) ; [disponible sur demande](#)

« Débat 2040 : les modèles de développement économique en question : des métropoles aux villes moyennes », 4 décembre 2018, COUTURIER (V.)

Groupe de travail observation locale, 22 février 2018 ; FRENAY (N.)

Interclub « Habitat Cohésion sociale et territoriale », 6 avril 2018, FRENAY (N.), LAPIERRE (A.) ; [disponible sur demande](#)

Club Cohésion sociale, les 27, 28 et 29 septembre 2018, FRENAY (N.) ; [disponible sur demande](#)

Observation locale CGET/Fnau, Groupe de travail Fnau, 10 décembre 2018, FRENAY (N.)

3^{es} Rencontres européennes de la vie nocturne, les 1^{er} et 2 février 2018, CHAUSSON (N.)

Conférence « Bordeaux la nuit », 15 février 2018, CHAUSSON (N.)

Forum innovation « l'habitat intergénérationnel entre habitat participatif et habitat inclusif », 26 juin 2018 ; FILLOD-BARBARINO (N.)

OLL, 16 mai 2018, LAPIERRE (A.)

Club Mobilité, 25 mai 2018, ROUSSEAU (T.)

Atelier d'écriture OAP-Règlement, 22 novembre 2018, BOUILLOT (D.)

« Villes moyennes mythe ou réalité ? » : réunion de travail, 19 décembre 2018, BLANQUET (L.), THIMONIER-ROUZET (E.)

Club Plui et Energie Climat, 7 mars 2018 ; GAGET-VRAY (C.)

Colloque international : « La métropole de Lyon : de la singularité à la modélisation ? », 29 mars 2018, ROLLAND (S.) ; [disponible sur demande](#)

Comité de pilotage « Observatoires territoriaux du logement des étudiants », 17 janvier 2018 ; THIMONIER-ROUZET (E.)

Assises du SDU, 11 juin 2018, THIMONIER-ROUZET (E.), HENRY (E.)

« Premier séminaire des observatoires territoriaux du logement des étudiants, groupe de travail », 24 octobre 2018, THIMONIER-ROUZET (E.)

Journée d'études sur les *Smarts Cities* indiennes, intervention le 25 septembre 2018 ; BOISSET (C.)

Club PUP : préparation CLUB Besançon, 1^{er} février 2018, DESAINTEJEAN (F.) ; [disponible sur demande](#)

Club Planification, 6 décembre 2018, VAZ-BROSSARD (S.)

Réseaux socio-professionnels

Labo-cité : participation à l'Assemblée générale ; FRENAY (N.)

Groupe Serl : échange de connaissances (échanges professionnels, points repères nouvelles économies urbaines, mission exploratoire à Addis Abeba en Ethiopie), élaboration d'une convention partenariale et d'un programme 2019 ; VAZ-BROSSARD (S.)

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes Géraldine Guillaud et Véronique Starc d'ATMO AURA, MARY (P)

Agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole de Lyon (ALEC) : participation au Conseil d'administration, préparation d'un programme de collaboration 2019 ; MARY (P.)

Réseau GRAINE, groupes de travail ; SAULNIER (D.)

IREPS, groupes de travail ; SAULNIER (D.)

H2020 Nature4cities : programme de recherche européen, MARY (P.)

URCAUE : finalisation du guide « Biodiversité en ville » ; MARY (P.)
ONPE : suivi des démarches précarité observatoire, ROSALES (S.)
Cnis et l'Insee : suivi des indicateurs 17ODD, ROSALES (S.)
Médiation nomade : participation au comité de pilotage du forum national « La nuit nous appartient » ? Coup de projecteur sur la nuit : médiation des conflits nocturnes ; CHAUSSON (N.)

Réseaux scientifiques

Ecole Urbaine de Lyon

Participation au comité de pilotage, préparation d'une convention-cadre EUL- 4 Agences AuRA, SIMARD (P.). Participation groupe de réflexion sur l'« Evolution des métiers de l'urbain et la formation tout au long de la vie », MARY (P.), FILLOD (N.), COUTURIER (V.), SIMARD (P.).

Faculté de Géographie, Lyon 2

Programme de recherche « *High Rise* » : participation aux échanges chercheurs-praticiens, regard sur deux territoires Lyon et São Paulo ; FILLOD-BARBARINO(N), NORDIER (R.).

ENTPE

Accueil de stagiaires, partage autour des travaux de recherche et de fin d'étude ; DOLS (M). Présentation aux étudiants : « La démarche d'élaboration du Scot des Monts du Lyonnais » ; GIRARD (L.).

Collège coopératif Auvergne-Rhône-Alpes

Elaboration convention pour adhésion au 4^e collège, organisation d'un module de formation « Ingénierie territoriale : urbanisme, solidarités et politique de la ville » ; FRENAY (N.).

Scènes d'échanges

Echanges professionnels

- 11 janvier 2017 : « Le label Cit'ergie : un bilan positif pour une aire métropolitaine lyonnaise engagée dans une politique énergie-climat »

Villes et intercommunalités lauréates : Rillieux-la-Pape, Lyon, Vénissieux et Métropole de Lyon exemple d'un outil opérationnel contribuant activement à la réalisation du Plan Climat Energie territorial de la Métropole de Lyon.

L'innovation transforme nos vies quotidiennes et révolutionne le modèle urbain. Les villes labellisées Cit'ergie sont actrices de ces évolutions en proposant des expériences concrètes. L'Agence et ses partenaires Ademe et Alec, souhaitent mettre en perspective les articulations entre communes et Métropole de Lyon sur la transition énergétique

Ville de RILLIEUX-LA-PAPE, Philippe DE LA CRUZ, Adjoint au Maire en charge du développement durable, de l'environnement, de l'énergie et la propreté, Catherine VIAL, Service environnement

Ville de VENISSIEUX, Pierre-Alain MILLET, Adjoint au Maire en charge du développement durable, aux énergies et au logement, Cécile VIGOUROUX, Service environnement

Ville de LYON Nicole GAY, Adjointe au Maire en charge du Patrimoine Immobilier et du Plan Climat Energie, Cécile WICKY, Accessibilité, Maîtrise de l'Energie, Plan Climat-Energie Territorial (PCAET)

Métropole de LYON Bruno CHARLES, Vice-Président Métropole de Lyon en charge du Développement durable, Biodiversité, Trame verte et Politique agricole, Luce PONSAR, Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET)

A l'initiative de Silvia ROSALES et de Philippe MARY, Débat animé par Angèle BALEYDIER

- 18 septembre 2018 « La ville autrement : l'urbanisme transitoire à la hauteur de nouvelles attentes »

Présentation de l'étude de l'Apur « Les initiatives citoyennes, urbanisme temporaire, innovations publiques, plateformes numériques », ouvrage collectif publié en juillet 2017. Emilie MOREAU, Pilote des études sociétales à l'Atelier parisien d'urbanisme a dirigé l'étude « La ville autrement »

Quels sont les nouveaux modes de faire des parties prenantes, quels sont les impacts pour la programmation urbaine ? Comment les usagers apprécient-ils ces nouveaux lieux où convivialité et culture donnent le ton d'une relation du vivre-ensemble empreinte de sens et de solidarité ?

Métropole de Lyon, Myriam PICOT, Vice-présidente déléguée à la culture, Maire du 7^e arrondissement

Albigny-sur-Saône, Jean-Paul COLIN, Maire, LA CIMENTERIE EPHEMERE

Lyon, Guillaume SENECHAL, Chargé de projet, La Halle du Faubourg

Villeurbanne, Fernanda LEITE, Directrice, Le Centre culturel oecuménique Jean-Pierre Lachaize

La Mulatière, Guy BARRET, Maire, Le Technicentre SNCF

Mise en perspective opérationnelle Groupe Serl, Vincent Malfère, Directeur général, Sncf Immobilier Sophie MATRAT, Directrice territoriale Sud

A l'initiative de Nathalie CALVO et de Pascale SIMARD, Débat animé par Angèle BALEYDIER

Urbanisme transitoire : quelques références : note rapide à l'occasion de l'Echange professionnel « Urbanisme transitoire à la hauteur de nouvelles attentes », mardi 18 septembre 2018 ; CALVO (N.), RUDOLPH (J.) ; 09/2018 ; [E-11277](#)

- 22 novembre 2018, « Négocier la règle, produire la ville : ce que nous enseigne São Paulo » : gérer la démesure dans une ville XXL

Associée au projet de recherche franco-brésilien « High rise », l'Agence a organisé un dialogue croisé praticiens-chercheurs autour de la fabrique de la ville dans les métropoles de rang international.

Au Brésil, les acteurs immobiliers ont la possibilité de négocier les règles de planification à condition de participer à la réalisation d'espaces et d'équipements publics. Si ce cadre original contribue activement au développement urbain, il fait toutefois naître des interrogations sur des sujets aussi variés que la financiarisation de l'économie ou le « vivre ensemble » dans la cité.

Manoel Rodrigues ALVES, Professeur d'Architecture et d'urbanisme à l'Université de São Paulo, accompagné de plusieurs Chercheurs brésiliens

Christian MONTES, Professeur de Géographie à l'Université de Lyon 2

Intervention suivie d'une table-ronde en présence de Lucie BORE, Directrice de Projets, Bouygues Immobilier- DR Rhône Alpes Auvergne Guillaume BRUGE, Directeur de la Communication et Guillaume PETIT, Directeur du Projet urbain, SPL Lyon Part-Dieu Audrey DELALOY, Référente Renouvellement urbain, Groupe Serl

A l'initiative de Richard Nordier et de Pascale SIMARD, débat animé par Angèle BALEYDIER

Ateliers Focus

30 janvier 2018 « Repenser l'espace public à l'aune d'une ville métropolisée, durable et solidaire » : présentation des travaux du master VEU (atelier transversal MdL).

5 juillet 2018 « Les entrepôts de données », Julien VELCIN, Laboratoire ERIC Lyon 2 (interne).

9 novembre 2018 « Le paysage visible en tant que ressource patrimoniale : une ressource déterminée par la relation Homme-Milieu » Samuel ROBERT, Géographe CNRS, Directeur de l'Observatoire Homme-Milieu du Littoral Méditerranéen. (Interne)

Appui d'animation au réseau des agences sur leurs scènes d'échanges :

- A2 : Séminaire « 50 ans multipolaire », 26 juin 2018, animation BALEYDIER (A.), PECQUEUR (B.)
- A4 : Club PLUi « Paysages & Patrimoines », 27 novembre 2018, animation BALEYDIER (A.), HATTIER (J.-Ph.)
- A2 : Controverse Magali Talandier et Olivier Bouba-Olga, 4 décembre 2018, animation BALEYDIER (A.), LIHOSSIER (R.)
- Sepal : « Demain la démographie », 19 décembre 2019, BALEYDIER (A.), ALADAME (M.)

Contributions à des articles et publications

Article « L'enseignement supérieur et la recherche, créateurs de relations et de coopérations entre territoires : étude de cas de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne », THIMONIER-ROUZET (E.), HENRY (E.), Points Fnau, [O-15640](#)

Article « Observer les usages sociaux de la ville : l'esprit et la méthode » Cahier du développement social urbain n°67, 1^{er} semestre 2018 ; NORDIER (R.) ; [P-14699](#)

Article « 10 ans Repères européens », Cahiers Fnau ; PELOT (V.)

Article « L'individu créateur de ville : inverser le regard pour mettre l'humain au cœur de l'urbain », In Revue Pollution Atmosphérique n°237-238 ; SIMARD (P.) [P-15017](#)

Interventions en colloques

« Médiation et numérique : échange d'expériences », BENANT (C.) ; janvier 2018,

« Transition énergétique équitable et « La non acceptabilité sociale vécue » des politiques limitant la circulation automobile » ; janvier 2018, Genève ; ROSALES (S.) ; E-11200

Atelier Fabrique de la cité, Santé-environnement ; GUEYMARD (S.) ; février 2018, Paris

« Agir pour le bien-être et la santé dans l'espace public métropolitain », aux Rendez-vous de l'Agence de Lille ; SIMARD (P.) ; mars 2018 ; E-11303

« Les rendez-vous du Patrimoine » : « 20 ans du Site Unesco, l'âge des possibles » ; intervention « Le site, cadre de vie, cadre de ville » ; SIMARD (P.) ; mars 2018

CAUE des Landes : intervention sur « Le vieillissement démographique » ; ROSALES (S.) ; 15/02/2018 ; E-11226

Entretiens Jacques Cartier : animation de l'atelier « Accompagner la métamorphose », BALEYDIER (A.) ; décembre 2018

39^e Rencontre nationale de la Fnau 2018 : animation d'ateliers sur les « Villes moyennes » par BLANQUET (L.), THIMONIER-ROUZET (E.), sur l'« Urbanisme transitoire » par CALVO (N.) et conférence Ted X par SIMARD (P.) ; catalogues des études des agences d'urbanisme « Innovation, Design, de l'audace pour nos territoires » ; PELOT (V.) ; 01/11/2018 ; E-11294

Musée Gadagne

A l'occasion de l'exposition temporaire du Musée Gadagne « Lyon sur le Divan » (2017-2018), contribution de l'Agence et du CAUE à la réflexion sur la « Scénarisation des espaces thématiques », mise en place conjointe d'un ou deux temps de réflexion sous forme d'événements plus ou moins élargis (ateliers de travail restreint, séminaire associant des universitaires, rencontres de professionnels d'autres villes, etc.), autour de questionnements ciblés ; ROUSSEL (O.)

1.4 INGENIERIE PROSPECTIVE ET COLLABORATIVE

Veille et prospective active

Point Repère

Les modes de financement d'une ville coproduite ; BLANQUET (O.) ; décembre 2018 ; E-11345

Territoires et pratiques numériques

Participation aux rencontres Tuba liées à l'urbanisme, CELLIER (E.)

Participation à des groupes de travail en lien avec la stratégie « Ville intelligente » de la Métropole de Lyon ; SIMARD (P.)

Transitions territoriales et sociales

Tests cartographiques sur les vulnérabilités multiples des territoires, entretiens et réunion internes sur les représentations multiples des grands territoires ; ROSALES (S.), THIMONIER-ROUZET (E.) ; 05/04/2018 ; E-11252

Méthodologie des récits de territoires

L'Agence complète son expertise technique sur les analyses et narrations sensibles des territoires. Un travail exploratoire se poursuit sur le territoire de Villefranche sur Saône ; THIMONIER-ROUZET (E.), DEGUILHEM (Y.)

Nouvelles technologies R&D

Développement d'applicatifs informatiques interactifs ; MARTY (F.), HAUER (S.)

Montage d'explorations universitaires

ENTPE

Travaux de recherche partenariaux sur la problématique du périurbain, accompagnement de la thèse de Bruno LOUSTALLET ; THIMONIER-ROUZET (E.)

Suivi et appui sur le volet lyonnais de la recherche GELULE sur la lutte contre l'étalement urbain et la thèse en cours de Maryame AMAROUCHE ; BENRNE (L.)

IMU

Atelier d'étudiants Master « Anthropologie-Nouveaux modes de médiation », Lyon 2 : synthèse « Nouveaux modes de vie dans le Vieux Lyon : perception et médiation ». TROFF (J.), NORDIER (R.)

Atelier d'étudiants Master « Ethique et Développement Durable » de Lyon 3. « Le Bon sens, le milieu urbain et les objectifs de développement durable : à la recherche d'un rapport à soi, au monde et aux autres » ; DROCHON (L.) ; E-11285

1.5 OUVERTURES EUROPEENNES

Métropoles européennes

Cahiers métropolitains 2^e édition « Les politiques publiques en matière de santé environnementale »

Veille sur les modalités de gouvernance des politiques publiques en matière de santé-environnement : comité de pilotage du 15 novembre 2018 : propositions pour discussion et cadrage ; MC CORMICK (K.), PELOT (V.) ; 15/11/2018 ; E-11315/B

Veille sur les modalités de gouvernance des politiques publiques en matière de santé-environnement : comité de pilotage de juin 2018 : propositions pour discussion et cadrage ; MC CORMICK (K.), PELOT (V.) ; 01/06/2018 ; E-11315/A

Contribution au programme européen ROCK et montage d'une observation participative innovante. « Rapport final groupe participatif nouveaux modes de vie » ; NORDIER (R.)

Participation au réseau Métropolis à la demande de la Métropole de Lyon. Accueil des villes de Bruxelles, Montréal et Paris à Lyon (juin 2018) et rencontre de Montréal (septembre 2018) ; Mc CORMICK (K.)

Repères européens

- 27 septembre 2018 « La ville pour tou-te-s : comment aménager et gérer la ville en intégrant le genre ? » ; PELOT (V.), NORDIER (R.)

Séance réalisée en collaboration avec Genre et Ville, Plateforme de réflexion et d'actions sur l'Egalité Femmes Hommes et les Identités dans l'espace public

Rémi Le Floch, chargé de mission Egalité, Ville de Lyon

Pascale Lapalud, urbaniste co-fondatrice de Genre et Ville

Dr ir Lidewij Tummers, urbaniste, chercheuse et consultante sur les questions de genre et d'urbanisme en Europe, Agence Tus-sen Ruimte (Rotterdam).

Coup de projecteur sur l'Europe du Sud : présentation vidéo de Punto 6 (Barcelone)

Le cas berlinois : l'habitat au prisme du genre

Dr Christiane Droste, directrice générale - UrbanPlus Droste & Partner (Berlin)

- 26 juin 2018 « Toits verts des villes d'Europe : quand l'urbanisme regarde vers le haut » ; PELOT (V.), PREVEL (A.)

La végétalisation des toits n'est pas récente mais elle est sous les projecteurs, médiatisée dans le cadre de réalisations urbaines et architecturales ambitieuses. Engouement économique, effet de mode, vernis vert ou réel apport énergétique et « boosteur » de biodiversité ?

A l'occasion des plans Climat et Canopée, la question nous est posée par la Métropole de Lyon.

Cette séance Repères européens est l'occasion de nous interroger sur nos pratiques mais aussi de s'inspirer des expériences suisses et autrichiennes pour développer sur le territoire un urbanisme environnemental.

Stephan Brenneisen, expert des villes suisses, pionnières dans ce domaine, Centre de compétence en toitures végétalisées « Zurich University of applied sciences (ZHAW) » Stratégie de végétalisation des toits - Ville de Vienne (Autriche)

Jürgen Preiss, chef de projet au Dép. de la protection de l'environnement, Ville de Vienne, responsable du « Urban Heat Islands Strategy Plan » et gestionnaire du programme de construction écologique de Vienne (façades et toitures vertes).

La politique des toits verts - Ville de Linz (Autriche) Edmund Maurer, paysagiste/urbaniste. Responsable des toits verts à la Ville de Linz

1.6 DEMARCHES D'INNOVATION

Développement durable – Ingénierie systémique

Observatoire Métropolitain du Développement Durable

Présentation de l'observatoire et tableau de bord des indicateurs : document de travail ; MARY (P.), BLANQUET-REVILLET (S.) ; 09/2017 ; 119 p. ; [E-11139](#)

Présentation de l'observatoire et tableau de bord des indicateurs : document de travail ; MARY (P.), BLANQUET-REVILLET (S.) ; 07/2018 ; [E-11139/B](#)

Présentation synoptique de l'observatoire du développement durable et tableau de bord des indicateurs : document de travail ; MARY (P.) ; 17/01/2018 ; [E-11193](#)

Dispositif d'observation pour un territoire durable et résilient : éléments de vocabulaire, stratégie et outillage d'observation de la Métropole de Lyon : retour d'expérience 2016-2018 ; MARY (P.) ; 05/11/2018 ; [E-11300](#)

New Urban Paradigm (MUG) : séminaire de clôture et présentation aux Interconnectés 2018 (Prix d'innovation) le 26 juin 2018

Agenda 2030 de Saint-Fons : ingénierie collaborative autour des 17 Objectifs du développement durable de l'ONU.

Saint-Fons 2030 : pour un territoire durable et solidaire : trois ateliers pour élaborer ensemble un programme d'actions pour 2019-2030 ; ROSALES (S.) ; 09/2018 ; [E-11283](#)

Santé, bien-être et espace urbain

Mise en œuvre et accompagnement du Plan régional Santé Environnement 3, volet santé urbanisme, réalisé par les 4 Agences AURA.

Plan régional santé-environnement Auvergne-Rhône-Alpes 2017-2021 : pour un environnement favorable à la santé : action 17 du PRSE3 : rapport intermédiaire 2018 ; SAULNIER (D.) ; [E-11367 non diffusable](#)

Transition climatique et énergétique

« Quand l'urbanisme regarde vers le haut : un argumentaire pour les toits verts » ; DEGUILHEM (Y.) ; PREVEL (A.) ; 06/2018 ; [E-11259](#)

« Une Canopée pour la Métropole de Lyon ? Enseignements d'un benchmark international » ; DEGUILHEM (Y.), HUNEAU (I.), PREVEL (A.) ; 01/12/2018 ; [E-11335](#)

Contribution au Schéma directeur énergie de la Métropole de Lyon : analyses statistiques et spatiales, territorialisation des problématiques, réalisations cartographique ; MARY (P.)

CHAPITRE 2 : OBSERVATION DES TERRITOIRES ET OBSERVATOIRES

2.1 Gestion du socle fédéral (stat et Sig) et élargissement des bases (Majic, DVF, Min Perval, ...)

« Les Observatoires partenariaux et observations à l'agence d'urbanisme de Lyon » ; BRUN (P.) ; 06/2018 ; [E-11248](#)

« Actes de la journée de l'Observation » ; 06/2018 ; [O-15576](#)

2.2. Observations et études partenariales économiques (Opale)

221 REEL

« REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises » n°40 ; GARIN-HAMELINE (C.) ; 11/2018 ; [E-11327](#)

« REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises » n°39 ; GARIN-HAMELINE (C.) ; [E-11287](#)

« REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises » n°38 ; GARIN-HAMELINE (C.) ; [E-11243](#)

« REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises » n°37 ; GARIN-HAMELINE (C.) ; [E-11241](#)

222 Veille, outils de monitoring et observations thématiques

« Les Créations d'entreprises en 2017 dans la Métropole de Lyon : notes de l'Observatoire n°6 ». JALLALI (S.) ; 05/2018 ; [E-11253](#)

« Programme de développement économique de la Métropole de Lyon 2016-2021 : indicateurs d'impact » ; CARROLAGGI (S.A.) ; 01/2018 ; [E-11246](#)

« L'Enseignement supérieur privé dans la Métropole de Lyon : une offre en fort développement » ; 22/03/2018 ; [E-11235](#)

« L'Enseignement supérieur privé dans la Métropole de Lyon : une offre en fort développement » ; 22/03/2018 ; [E-11235](#)

« Tableau de bord d'attractivité de la Métropole de Lyon 2018 » ; CARROLAGGI (S.A.) ; 03/2018 ; [E-11240](#)

223 Diagnostics socio-économique et des filières

« Observation des acteurs culturels et créatifs dans la métropole de Lyon » ; CARROLAGGI (S.A.) ; 10/2018 ; [E-11284](#)

« Le Secteur de l'assurance dans la métropole de Lyon et en Auvergne-Rhône-Alpes : version longue » ; 02/2018 ; [E-11337](#)

« Veille sur la logistique : n°2 » ; CELLIER (E.) ; GARIN-HAMELINE (C.) ; 01/2019 ; [E-11340](#)

« Les Loisirs marchands dans le Grand Lyon : diagnostic économique » ; LAURENT (X.) ; 10/2018 ; [E-11341](#)

224 Stratégie territoriale

« Les Territoires de l'économie lyonnaise : économie, emploi, insertion : Val d'Yzeron » ; 2018 ; [E-11266_A](#)

« Les Territoires de l'économie lyonnaise : économie, emploi, insertion : Plateau Nord » ; MARTINEAU (S.) ; 2018 ; [E-11266_B](#)

« Les Territoires de l'économie lyonnaise : économie, emploi, insertion : Lônes et Coteaux du Rhône » ; MARTINEAU (S.) ; 2018 ; [E-11266_C](#)

« Les Territoires de l'économie lyonnaise : économie, emploi, insertion : Porte des Alpes » ; MARTINEAU (S.) ; 2018 ; [E-11266_D](#)

« Les Territoires de l'économie lyonnaise : économie, emploi, insertion : Portes du Sud » ; MARTINEAU (S.) ; 2018 ; [E-11266_E](#)

« Les Territoires de l'économie lyonnaise : économie, emploi, insertion : conférence : Val de Saône » ; MARTINEAU (S.) ; 2018 ; [E-11266_G](#)

« Les Territoires de l'économie lyonnaise : économie, emploi, insertion : centre » ; MARTINEAU (S.) ; 2018 ; [E-11266_I](#)

« Les Territoires de l'économie lyonnaise : économie, emploi, insertion : centre » ; MARTINEAU (S.) ; 2018 ; [E-11266_I](#)

« Les Territoires de l'économie lyonnaise : économie, emploi, insertion : Rhône Amont » ; MARTINEAU (S.) ; 2018 ; [E-11266_F](#)

« Les Territoires de l'économie lyonnaise : économie, emploi, insertion : Ouest Nord » ; MARTINEAU (S.) ; 2018 ; [E-11266_H](#)

2. 3. Observatoire emploi insertion (Intégré à Opale)

231 Socle

« Une croissance de l'emploi toujours soutenue : des premiers effets sur le chômage à conforter » ; TESTUT (C.) ; 03/2018 ; [E-11351](#)

« Zoom sur Villeurbanne et Grandclément » ; TANOVAN (B.) ; 05/2018 ; [E-11274B](#)

232 Etude

« Tableau de bord trimestriel emploi, insertion n°7 » ; TESTUT (C.) ; 03/2018 ; [E-11265](#)

2. 4. Observations et études partenariales, société solidarité

« Présentation des travaux « Politique de la ville », le 5 avril 2018 ; FRENAY (N.) ; [E-11244](#)

« Présentation des travaux sur les quartiers de la politique de la ville », le 14 mai 2018 ; FRENAY (N.) ; [E-11245](#)

« Evolution de la population des quartiers politique de la ville : cahier n°5 : contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020 : document en lecture » ; FRENAY (N.) ; 12/2018 ; [E-11329](#)

« Le Suivi des objectifs incontournables ANRU : tableau de bord NPNRU : club Fau cohésion sociale à Toulouse le 28 septembre 2018 » ; FRENAY (N.) ; [E-11330](#)

« Portraits des quartiers politique de la ville : cahier n°5 : actualisation du diagnostic du Contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020 ». FRENAY (N.) ; 12/2018 ; [E-11350](#)

2. 5. Observations et études partenariales de l'habitat

251 Socle

« L'Hébergement touristique à Lyon : rapport de stage master 2 : urbanisme et aménagement, politiques et stratégies urbaines et territoriales » ; CHAUSSON (N.) ; [E-11358](#)

« Rapport de stage : conception de nouveaux rapports statistiques : sur SQL server reporting services » ; TESTUT (C.) ; 01/07/2018 ; [E-11257](#)

252 Etudes complémentaires

« Les Loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : données 2017 : observatoire local des loyers » ; PIGNARD (I.) ; 07/2018 ; [E-11273AB](#)

« Observatoire local des loyers : les niveaux de loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise, chiffres clés » ; PIGNARD (I.) ; [E-11247](#)

« Observatoire local des loyers : les niveaux de loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise, chiffres clés » ; PIGNARD (I.) ; [E-11304](#)

« Un Logement pour la vie ? Structure de l'habitat et parcours des ménages : étude des modalités d'adaptation des logements » ; SAULNIER (D.) ; 10/2018 ; [E-11348](#)

2. 6. Observations et études partenariales déplacements

261 Socle

« Comprendre la baisse de la mobilité dans l'agglomération lyonnaise » ; PROVILLARD (B.) ; 01/02/2018 ; [E-11207](#)

« Pratiques de déplacements sur les bassins de vie du Scot de l'agglomération lyonnaise » ; 01/05/2018 ; [E-11269](#)

« Modely : mises à jour des données socio-économiques et des projections à 2030 : synthèse méthodologique et premiers résultats » ; 01/09/2018 ; [E-11286](#)

262 Etudes complémentaires

« Liens entre la Métropole de Lyon et les territoires voisins, quelle contribution des transports en commun non urbains ? » ; PUCCIO (B.) ; 01/09/2018 ; [E-11292](#)

2. 7. Observations et études partenariales des espaces agricoles et naturels

« Le Pain et la pomme dans le système alimentaire de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne : analyse des flux et organisation des filières » ; BERNE (L.) ; TEDESCO (C.) ; 07/2018 ; [E-11270](#) ; [en ligne sur site internet](#)

« Agricultures urbaines : définitions, lieux et grille de lecture des projets pour une Métropole résiliente » ; [E-11271](#) 07/2018 BERNE (L.) ; DESAINTEJEAN (F.) ; TEDESCO (C.)

2. 8. Observatoire métropolitain des solidarités

« Atlas des politiques sociales et médico-sociales édition 2018 » BRUN (P.) ; [E-11336](#)

« Télétravail et accueil du jeune enfant : enjeux et impacts dans la Métropole de Lyon : étude exploratoire » ; NORDIER (R.) ; 11/2018 ; [E-11334](#)

2. 9. Autres observatoires et nouveaux champs à explorer

291 Observation communale et d'agglomération

« Observatoire de Vénissieux : édition 2018 » ; JALLALI (S.) ; [E-11249](#)

« Observatoire emploi insertion de Villeurbanne : chiffres clés », n°20 ; TANOVAN (B.) ; 05/2018 ; [E-11274C](#)

« Observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion 20e publication : zoom sur Villeurbanne et Grandclément » ; TANOVAN (B.) ; 05/2018 ; [E-11274B](#)

« Observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion de Villeurbanne », n°20 ; TANOVAN (B.) ; 05/2018 ; [E-11274A](#)

292 Observation thématique

« Observation sur la démographie : population du territoire de l'Inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise » ; 01/09/2018 ; [E-11291](#)

293 Nouveaux champs de l'observation

« Atlas du sport dans la Métropole de Lyon : édition n°2 », JALLALI (S.) ; [E-11236](#)

« Vers un observatoire métropolitain des risques : réunion du 29 octobre 2018 : restitution de la première phase de préfiguration » ; MARY (P.) ; 29/10/2018 ; [E-11338](#)

CHAPITRE 3 : APPROCHES ET STRATÉGIES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE

3. 1. La mise en articulation et en réseau (technique)

311

« Représentations métropolitaines : l'administration territoriale de l'aire métropolitaine lyonnaise : carte au 200 000^e » ; THIMONIER-ROUZET (E.) ; [E-11267](#)

« Représentations métropolitaines : la géographie de l'aire métropolitaine lyonnaise : carte au 200 000^e » ; THIMONIER-ROUZET (E.) ; [E-11268](#)

312 Autres projets et études métropolitaines

« Les Modèles de développement économique en question : des métropoles aux villes moyennes : regards croisés de Magali Talandier et Olivier Bouba-Olga » ; 04/12/2018 ; [E-11322](#)

« Demain la démographie de l'agglomération lyonnaise : dynamiques à l'œuvre et futurs possibles » ; [E-11370](#)

3. 2. L'appui aux projets et études de l'aire métropolitaine lyonnaise

321 Projets portés par le Pôle Métropolitain

« Offre d'accueil économique du Pôle Métropolitain : séance n°4 : restitution du 21 décembre 2017 » ; COUTURIER (V.) ; 26/03/2018 ; [E-11331](#)

« Offre d'accueil économique du Pôle Métropolitain : commission Economie : 23 mai 2018 » ; COUTURIER (V.) ; 23/05/2018 ; [E-11332](#)

« Plaine Saint-Exupéry : positionnement économique et offre d'accueil » ; CELLIER (E.) ; 09/2018 ; [E-11333](#)

322 Etudes portées par l'Inter-Scot

« Les Livrets du paysage : les paysages dans l'inter-Scot : 12 thématiques pour révéler les composantes et les enjeux paysagers dans l'AML » ; 01/2018 ; [E-11205](#)

« Conduire la transition énergétique de l'aire métropolitaine lyonnaise : état des lieux, enjeux et leviers : synthèse des travaux 2017 de l'inter-Scot » ; JALLALI (S.) ; MARY (P.) ; SAULNIER (D.) ; 05/2018 ; [E-11262](#)

La Transition énergétique de l'aire métropolitaine lyonnaise ; MARY (P.) ; 06/2018 ; [E-11263](#)

Politiques de mobilité dans l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne : enjeux, controverses, perspectives : rencontre des Présidents, 11 octobre 2018 à Saint-Etienne ; ROLLAND (S.) ; 11/10/2018 ; [E-11305](#)

Web TV de Bruno MARZLOFF, Amélia RUNG, Yves CROZET, Marc JEDLICZKA, Jean-Marc OFFNER : Mobilité, rencontre des Présidents de Scot, 11 octobre 2018

Web TV 1 - Les grands enjeux de la mobilité ; Web TV 2 - Mobilités et planification ; Web TV 3 - Perspectives

Regards croisés de Bruno MARZLOFF, Directeur de CHRONO, Amélia RUNG, Directrice du développement de VINCI Autoroutes, Yves CROZET, ancien Directeur du LET, Marc JEDLICZKA, Directeur HESPUL, Jean-Marc OFFNER, Directeur a-urba Bordeaux, réalisation des Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne, BALEDYER (A.), ROLLAND (S.), ROUSSEL (O.) [en ligne sur le site internet](#)

Web TV de Thierry KOVACS : Vienne Condrieu Agglomération au coeur de la transition énergétique

Les agences d'urbanismes vous invitent à découvrir une journée d'études à Vienne sur le thème de la transition énergétique au coeur des territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, et ce à l'occasion d'un temps d'échange intitulé inter-S' organisé par l'inter-Scot. BALEDYER (A.), MARY (P.), ROLLAND (S.) [en ligne sur le site internet](#)

Web TV A2 : Séminaire « 50 ans de modèle d'aménagement multipolaire »

En vidéo, un aperçu du séminaire réunissant élus et techniciens de l'ensemble de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (collectivités, Scot, établissements publics, services de l'Etat...) et universitaires de renom organisé le mardi 26 juin 2018 à l'ENTPE pour communiquer et débattre des résultats de l'étude exploratoire des centralités dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, BERNE (L.), BALEDYER (A.), [en ligne sur le site internet](#)

Web TV # Réinventer l'aire métropolitaine lyonnaise, Sébastien ROLLAND, Nathalie CALVO et Benoit PROVILLARD dans un cadre expérimental strictement interne et du programme de travail 2018, chantier prospectif 2040, BALEYDIER (A.) en ligne sur l'intranet de l'Agence

3. 3. La planification des grands territoires

311 Accompagnement des Syndicats mixtes de Scot

« Le Scot Val de Saône-Dombes et l'A46 Nord : diagnostic et positionnement économique » ; GIRARD (L.) ; 01/2018 ; E-11238

« Fiches pratiques : stratégies courantes de l'urbanisme opérationnel, outils de mise en oeuvre de la qualité urbaine » ; BLANQUET (O.) ; 03/2018 ; E-11272

3. 4. Démarches et projets dans l'espace régional

341 Politiques territoriales

« Prise en compte des SRCE dans les documents d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes » ; MARY (P.), SAULNIER (D.) ; 01/11/2018 ; E-11316

« Lyon et l'international : note de synthèse à l'attention de la Délégation interministérielle Méditerranée Rhône Saône » ; CELLIER (E.), GARIN-HAMELINE (C.), THIMONIER-ROUZET (E.) ; 06/2018, E-11260

« Benchmark Port de Lyon : premières pistes » ; GARIN-HAMELINE (C.), DEGUILHEM (Y.) ; 01/10/2018 ; E-11318

342 Espace régional et aires métropolitaines

« Un Autre regard sur le fonctionnement de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne : une approche par les ressources des territoires : document de travail » ; BERNE (L.), GUEYMARD (S.) ; 12/2018 ; E-11349

CHAPITRE 4 : DÉMARCHES DE PLANIFICATION LOCALE

La planification locale

Scot Sepal

« Actualisation des indicateurs du Scot », automne 2018, PUC-CIO (B.) ; [document sur demande](#)

Séminaire « Demain la démographie de l'agglomération lyonnaise : dynamiques à l'oeuvre et futurs possibles », séminaire du 11 décembre 2018, ALADAME (M.), ROUSSEL (O.)

L'accompagnement des politiques et projets territoriaux

Déplacements

« Actualisation des expertises urbaines corridors TC », PROVILLARD (B.) ; [secret](#)

« Etude de cadrage amont sur le grand est de l'agglomération lyonnaise », DESCROUX (T.) ; [secret](#)

« Etude de cadrage amont sur les cadrans nord-ouest et sud-ouest de l'agglomération lyonnaise » BOUILLOT (D.) ; [secret](#)

« Appui à la Métropole de Lyon sur les plans territoriaux de mobilité », PROVILLARD (B.)

« Finalisation des zooms communaux pour le plan piéton », GAGET (C.)

Autres démarches

« Appui à la Métropole de Lyon pour le Règlement local de publicité », GAGET (C.)

« Élaboration du règlement local de publicité métropolitain : concertation publique : 1^{er} cahier » ; 01/2018 ; O-15654

« Présentation aux communes et communautés de communes limitrophes du projet de RLP (règlement local de publicité) métropolitain », GAGET (C.), 19 décembre 2018 ; E-11342

« Appui à la Métropole de Lyon pour le schéma directeur de la trame verte et bleue », TEDESCO (C.)

« Méthodologie des capacités foncières résidentielles et économiques, dite Volet Capa » ; FILLOD (L.) ; 09/2018 ; E-11281

« Etude urbaine pour l'action cœur de ville, Tarare » ; Mc Cormick (K.)

4. 3. PLU-H de la Métropole de Lyon

Appui à la Métropole pour l'analyse et le traitement des remarques des personnes publiques associées et de l'enquête publique en vue de la réalisation du dossier réglementaire d'ap-

CHAPITRE 5 : DÉMARCHES DE PROJET URBAIN

5. 1. Les grands projets et les questions transversales

511 Le ring de l'agglomération lyonnaise

« Mise de fond « Rives de l'A6-A7 » : enjeux pour les territoires des rives de l'A6-A7 déclassée à horizon 2025 » : suite au Cotech du 05 décembre 2017 : document de travail ; E-11353

512 L'Université dans la ville

« Etudiants et universités, acteurs de ville » ; 2018, 125 p. ; O-15640 : article « L'enseignement supérieur et la recherche, créateurs de relations et de coopérations entre territoires », HENRY (E.), THIMONIER-ROUZET (E.) ; 2018, pp.110-113

« Bilan SDU 2010-2020 : benchmark des grandes agglomérations universitaires françaises : document de travail » ; PELOT (V.), THIMONIER-ROUZET (E.), HENRY (E.) ; 06/2018 ; E-11352

« Lyon métropole étudiante : bilan SDU : sélection d'articles 2016-2018 » ; PELOT (V.) ; 01/03/2018 ; E-R-00823

« Universités lyonnaises - label Idex, Campus de la Métropole de Lyon et sites d'enseignement supérieur, vie étudiante, et logement étudiant : revue de presse locale 2016-2018 » ; PELOT (V.) ; 01/03/2018 ; E-R-00822

« Benchmark sur les services « vie étudiante » pouvant servir la programmation des résidences étudiantes du campus Porte des Alpes : approfondissement et montage des opérations » ; BENANT (C.), HENRY (E.), PELOT (V.) ; 01/12/2018 ; E-11324

514 Ville et mobilité

« Etude de cadrage urbain et paysager : corridor tramway T6 Nord : note de synthèse » ; DESCROUX (T.), RUDOLPH (J.) ; 01/2018 ; E-11228

« Intensification le long du corridor urbain T6 sud (Lyon 7^e, Lyon 8^e et Venissieux-de Gerland à Hôpitaux Est : cadrage urbain et paysager : comité de pilotage du 23 mai 2018 » ; LAHUE (J.), VAZ-BROSSARD (S.) ; 23/05/2018 ; E-11312

« Villeurbaine projet urbain Tolstoï : composition urbaine zoom îlot Gratte-Ciel : cotech du 11 octobre 2018 (version amendée) » ; CHARLIN (F.), RUDOLPH (J.) ; 10/2018 ; E-11357

5. 2. L'accompagnement des dynamiques des développements des territoires

521 Les projets stratégiques des agglomérations

« PLUI-H Annonay : diagnostic territorial : version 1 » ; MC CORMICK (K.) ; 11/01/2018 ; E-11223

« Romans-sur-Isère : quartier Duchesne : expertise urbaine : document de travail » ; LAHUE (J.) ; 27/06/2018 ; E-11310

Séminaires de co-construction du projet d'agglomération de Vienne Condrieu Agglomération : démarche en cours : processus d'agglomération : processus d'animation ; DOLS (M.) ; 2018 ; E-11295/A

« Vienne Condrieu Agglomération : vers un projet de territoire : séminaire du 24 mars 2018 » ; DOLS (M.) ; E-11295/B 24/03/2018

522 La mise en œuvre des projets des communes : les suites et l'accompagnement des documents de planification

« Développement résidentiel : expertise des capacités du PLU-H : Vénissieux » ; DOLS (M.) ; 01/2018 ; E-11227

« Catalogue d'opérations résidentielles : benchmark habitat Innovant : Ville de Vénissieux » ; PELOT (V.), LAPIERRE (A.) ; 15/12/2018 ; E-11346

523 Les schémas de référence, les plans guides

« Cusset Villeurbaine : cadrage urbain et paysager : document de travail ; LAHUE (J.), CHARLIN (F.) ; 18/10/2018 ; E-11309

« Schéma de référence de Neuville Centre » ; CHARLIN (F.) ; 03/2018 ; E-11239

« Schéma de référence de Lissieu : note de synthèse » ; BOISSET (C.), DESAINTEJEAN (F.) ; 06/2018 ; E-11258

« Expertise urbaine Dugelay : Neuville-sur-Saône » ; CHARLIN (F.) ; 01/04/2018 ; E-11328

524 Les études de cadrages urbains et paysagers

« Démarche de prospective territoriale : l'agrafe urbaine Bron Parilly, entrée Est de la Métropole : Etude réalisée dans le cadre de la convention NPNRU Bron Parilly » ; HENRY (E.), DEGUILHEM (Y.) ; 07/2018 ; E-11354

525 Les expertises de composition urbaine

« Lyon 9^e : rue de la Claire : porter à connaissances, enjeux, scénarios du 19 avril 2018 : expertise urbaine » ; BLANQUET (O.) ; 19/04/2018 ; E-11254

« Expertise urbaine Lyon 9^e résidence LMH quartier de la Sauvage : compléments de diagnostic et pistes de réflexion : document de travail » ; RUDOLPH (J.) ; 07/2018 ; E-11356

« Etude Lyon 3^e, 8^e : sites CIRC/Inserm/crèches multi-accueil Rochemaix : présentation du 5 juillet 2018 : expertise urbaine et programmation économique : document de travail » ; RUDOLPH (J.) ; 05/07/2018 ; E-11230

5. 3. Les projets de renouvellement urbain, espace urbain, usages et espaces publics

531 Les expertises ou les cadrages urbains en renouvellement urbain

« Plan guide, plan d'actions NPNRU Romans-sur-Isère : quartiers Est : présentation synthétique en vue du prochain : copil final du 28 février 2018 » : en attente de validation politique ; BLANQUET (O.) ; 24/01/2018 ; E-11197

532 L'espace urbain, les usages et les espaces publics

« Nouveaux usages et modes de faire l'espace public : benchmark international » : présentation du 18 janvier 2018 ; CALVO (N.), RUDOLPH (J.) ; 01/01/2018 ; E-11185

5. 4. Les missions et les études foncières

544 Missions pré-opérationnelles et cadrage des projets urbains

Romans-sur-Isère : Ilot Bonnardel : comité de pilotage du 17 octobre 2018 : expertise urbaine : document de travail » ; LAHUE (J.) ; 17/10/2018 ; E-11308

« Romans-sur-Isère : quartier Duchesne : expertise urbaine : document de travail » ; LAHUE (J.) ; 27/06/2018 ; E-11310

« Morancé-Clos Beaulieu : comité de pilotage du 20 mars 2018 : étude de cadrage urbain et paysager : document de travail » ; LAHUE (J.), SABATERIE (G.) ; 20/03/2018 ; E-11306

« Morancé-Clos Beaulieu : synthèse de l'étude : étude de cadrage urbain et paysager » ; LAHUE (J.), SABATERIE (G.) ; 11/2018 ; E-11307

5. 5. Les missions conseil et assistancesur qualité urbaine architecturale et paysagère

« Benchmark sur les modèles économiques de création de gares routières »

CHAPITRE 6 : ACTIVITÉS INTERNATIONALES

6. 1. Délégations et réseaux à l'international

10 au 13 janvier 2018 : formation-action de la chef de projet du futur PDU de Rabat, Houda DRISSI, de la Société du Tramway de Rabat Salé.

18 janvier 2018 : accueil d'une délégation de l'INAU (Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme) de Rabat, composée de Mr Adidi, Directeur et Mr Hanzaz, responsable de Master.

9 février 2018 : à la demande du ministère de la transition écologique, accueil d'une délégation de 5 jeunes architectes-urbanistes indiens issues de deux écoles d'architecture indienne, CEPT et SPA.

5 mars 2018 : accueil d'une délégation de 25 étudiants en master « aménagement du territoire » de l'University of the West of England (Bristol).

Du 9 au 13 juillet 2018 : accueil d'une délégation ouagalaise coordonnée par l'Agence sur la gouvernance de projets urbains complexes et les éléments de cadrage urbain (à partir de leurs exemples concrets de Tampouy et Grand Est).

3 septembre 2018 : accueil d'une délégation de 17 architectes et urbanistes de l'Agence d'urbanisme de Göteborg en Suède.

Présentation de l'Agence, de ses travaux et des grands projets de l'agglomération.

16 novembre 2018 : accueil d'une délégation d'étudiants de l'université de Bologne sur le sujet du PLU

9 novembre 2018 : participation à l'accueil d'une délégation de maires brésiliens conduite par l'ambassadeur de France au Brésil

23 novembre 2018 : accueil de M. Hai, responsable de la division Etudes et gestion urbaine de « Ho Chi Minh City Institute for Development Studies » (HIDS) sur la thématique du patrimoine

4 décembre 2018 : accueil de responsables transport de la ville de Lomé dans le cadre de l'appui Cdatu/Agence au PDU de Lomé

Du 9 au 16 décembre 2018 : participation à l'accueil d'une délégation de la ville de Dire Dawa par la ville de Villeurbanne

13 décembre 2018 : accueil d'une délégation japonaise sur la thématique des enquêtes ménage déplacement

13 décembre 2018 : accueil d'une délégation ukrainienne par Michel Le Faou sur la thématique du PDU

13 décembre 2018 : accueil d'une délégation de fonctionnaires de la ville d'Antananarivo en formation au Ciedel

6. 2. Les activités internationales (hors Europe)

621 Coopération internationales

Addis Abeba (Ethiopie)

« Addis Abeba : appui à la création d'une SEM d'aménagement urbain : diversified practised abroad on implementation of urban development projects : governance tools, skills and public-private partnerships contexts : benchmarking : workshop Addis Abeba 19th-20th November 2018 » ; BLANQUET (O.) ; 19/11/2018 ; E-11319/A

« Addis Abeba : appui à la création d'une SEM d'aménagement urbain : mise en œuvre de grands projets urbains dans le monde : workshop Addis Abeba, 19-20 novembre 2018 : benchmark ». PELOT (V.) ; 19/11/2018 ; E-11319/B

« Addis Abeba : appui à la création d'une SEM d'aménagement urbain : lessons learnt from former implementation of the Master Plan : workshop Addis Abeba 19th-20th November 2018 » ; BERGER (P.) ; 19/11/2018 ; E-11326

« Addis Abeba : appui à la création d'une SEM d'aménagement urbain : the Strategic importance of implementing a polycentric city : strong subcenters located on multimodal hubs in the outskirts : workshop Addis Abeba 19th-20th November 2018 » ; BERGER (P.) ; 19/11/2018 ; E-11325

« *Lessons learnt from successes and flaws of implementation on strategic sites of the former Structural Plan* » by AAPC (Ato Lealem) ; Berger (P.)

« *The strategic importance of implementing a polycentric city (strong subcenters on hubs in the outskirts)* » by Lyon Town Planning Agency) ; Berger (P.)

Antananarivo (Madagascar)

Réalisation d'une étude de faisabilité relative à la création de l'Agence d'urbanisme du Grand Antananarivo (IPAM) : volet 2 : formulation des points clés pour l'instruction du projet par l'AFD. CHARLIN (F.) ; 18/04/2018 ; E-11301/B

« Réalisation d'une étude de faisabilité relative à la création de l'Agence d'urbanisme du Grand Antananarivo (GUGA) : volet 1 : complément de faisabilité sur la composante 1 du projet GUGA : rapport final – version 18 avril 2018 » ; CHARLIN (F.) ; 18/04/2018 ; E-11301/A

Erevan (Arménie)

« Cadrage urbain et scénarios de renouvellement : renouvellement urbain du quartier de Kond » ; « Erevan : approfondissement du projet : scénarios » ; TEPELIAN (J.C.) ; 01/2018 ; E-11302

Ho Chi Minh Ville (Vietnam)

« HCMV Master Plan revision : comments and guidelines on the TOR draft » ; ROLLAND (S.) ; 23/11/2018 ; E-11320

Ouagadougou (Burkina Faso)

« PDDO II Ouagadougou : rapport de mission SIG » ; DOLS (M.) ; VIVERT (A.) ; 01/02/2018 ; [E-11242](#)

« L'Agence d'urbanisme, 10 ans de mission à Ouagadougou (Burkina Faso) : mission officielle de la Métropole de Lyon » ; DESAINTEJEAN (F.) ; DESCROUX (T.) ; DOLS (M.) ; VIVERT (A.) ; 17/10/2018 ; [E-11293](#)

« Projet de développement durable de Ouagadougou, PPDO II : vers un plan guide pour Tampouy : premiers axes stratégiques : document de travail » ; DOLS (M.) ; 01/01/2018 ; [E-11298](#)

« Projet de développement durable de Ouagadougou, PPDO II : vers un plan guide pour le Grand Est : premiers axes stratégiques : document de travail », juillet 2018 ; DOLS (M.) ; 01/01/2018 ; [E-11299](#)

« Projet de développement durable de Ouagadougou II (PDDO) : indicateurs d'impact cartographiques du cadre logique » ; AMBROSETTI (C.), DESAINTEJEAN (F.), DOLS (M.) ; 01/07/2018 ; [E-11297](#)

« Projet de développement durable de Ouagadougou II (PDDO) : rapport de mission n° 3 : accueil à Lyon : juillet 2018 » ; DESAINTEJEAN (F.), DOLS (M.), AMBROSETTI (C.) ; 01/07/2018 ; [E-11296](#)

Pondichéry (Inde)

« Technical assistance for Puducherry Urban Development projects assessment, including smart city proposal » ; BOISSET (C.) ; 01/05/2018 ; [E-11255](#)

Porto Novo (Bénin)

Contrat spécifique Agence d'urbanisme de Lyon / Porto Novo sur financements AFD : « assistance à maîtrise d'ouvrage à l'unité de gestion du projet Porto Novo Ville Verte : rapport intermédiaire » ; CHARLIN (F.) ; [E-11365 non diffusable](#)

Rabat (Maroc)

« Mission technique à Rabat - PMDU : du 10 au 14 juin 2018 » ; [E-11173 non diffusable](#)

Sétif (Algérie)

« Coopération Sétif/Lyon : rapport final de mission : urbanisme et renouvellement urbain : cas d'étude : cité Bel Air » ; FRENAY (N.), SABATERIE (G.) ; 04/2018 ; [E-11261](#)

« Coopération Lyon Sétif : rapport final de mission : urbanisme et renouvellement urbain : cas d'étude : Cité Bel Air : du 21 au 26 avril 2018 » ; FRENAY (N.), SABATERIE (G.) ; 04/2018 ; [E-11303](#)

Autres

« Données urbaines à l'international au service de la connaissance partagée des territoires : dossier documentaire » ; DOLS (M.), PELOT (V.), VIVERT (A.) ; 01/03/2018 ; [E-R-00821](#)

« Equipements publics en Afrique : images de références » ; DESAINTEJEAN (F.) ; DOLS (M.) ; PELOT (V.) ; 01/07/2018 ; [E-11256](#)



Copyright Thierry Fournier
Métropole de Lyon



Ce rapport d'activité
est un travail collectif

© Urbalyon
mars 2019



Métropole de Lyon
Etat
Département du Rhône
Sepal
Sytral
Epora
Pôle Métropolitain

Communautés d'agglomération
... Annonay Rhône Agglo
... Grand Bassin de Bourg en Bresse
... Porte de l'Isère
... Vienne Condrieu Agglomération

Communautés de communes
... de l'Est lyonnais
... de la Dombes
... de la Vallée du Garon
... des Monts du Lyonnais
... des Vallons du Lyonnais
... du Pays de l'Arbresle
... du Pays de l'Ozon

Communes
... de Bourgoin-Jallieu
... de Lyon
... de Romans-sur-Isère
... de Tarare
... de Vaulx-en-Velin
... de Vénissieux
... de Villeurbanne

Syndicats mixtes des Scot
... de l'Ouest lyonnais
... de la Boucle du Rhône en Dauphiné
... des Rives du Rhône
... du Beaujolais
... du Nord-Isère
... du Val de Saône-Dombes

Agence de l'environnement
et de la maîtrise de l'énergie
Agence régionale de santé
Caisse des dépôts et consignations

Chambre de commerce
et d'industrie de Lyon Métropole
Saint-Etienne Roanne
Chambre de métiers
et de l'artisanat du Rhône
Grand Lyon Habitat
Lyon Métropole Habitat
Syndicat mixte de transports
de l'aire métropolitaine lyonnaise
Syndicat mixte des Plaines Mont d'or
Syndicat mixte du Grand Parc
Miribel Jonage



Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu 23^e étage
129, rue Servient 69326 Lyon Part-Dieu Cedex 3
Tél. : 04 81 92 33 00 - Télécopie : 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Association loi 1901 - n° 13 751 préfecture
N° SIRET : 31502836500049

Directeur de publication : Damien CAUDRON
Réfèrent : Angèle BALEYDIER